

UNE DÉCLARATION COMMUNE A ÉTÉ SIGNÉE,
HIER À ROME, ENTRE LES CINQ PAYS

Le projet «SouthH2 Corridor» prend forme

Sur invitation conjointe d'Antonio Tajani, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale d'Italie, et de Gilberto Pichetto Fratin, ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, a participé, hier mardi à Rome, à la première réunion ministérielle des pays impliqués dans le projet « Corridor Sud de l'Hydrogène » (SouthH2 Corridor), selon un communiqué du ministère de l'Énergie. Ce projet ambitieux réunit l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. P 3



TRANSITION NUMÉRIQUE
**Vers la généralisation
du certificat et de la
signature
électroniques**

Dans le cadre de ses efforts constants pour moderniser et renforcer la gouvernance numérique, un objectif stratégique soutenu par le Président de la République dans sa vision de la transition numérique, l'Algérie franchit un nouveau cap dans sa transformation numérique avec la signature d'une convention visant la généralisation du certificat et de la signature électroniques. Cet accord a pour objectif de promouvoir l'utilisation des services de signature et de certification électroniques, devenus des outils incontournables dans un monde de plus en plus connecté et digitalisé.

P 2

EXPORTATION D'ÉLECTRICITÉ
PROPRE

**L'Algérie, futur
fournisseur clé de
l'Europe**

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a souligné les vastes potentialités de l'Algérie pour devenir un fournisseur clé d'électricité propre pour l'Europe, en mettant en avant l'infrastructure solide et les ressources naturelles abondantes du pays, qui renforcent sa position en tant que centre énergétique régional.

P 3

HYDRAULIQUE
**30 % des eaux usées
épurées seront
réutilisées d'ici fin
2025**

Face aux impacts croissants du changement climatique, la diversification des sources d'eau est devenue une priorité nationale pour l'Algérie. Le pays intensifie ses efforts pour optimiser la gestion de ses ressources hydriques, en mettant particulièrement l'accent sur la réutilisation des eaux usées. Ainsi, le ministère de l'Hydraulique place les projets de traitement et de dépollution des eaux usées au cœur de ses priorités, avec pour objectif de réutiliser 30 % des eaux usées épurées dans l'agriculture et l'industrie d'ici fin 2025.

P 3

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
**Ouverture d'un concours
de recrutement
pour 476 postes** P 2

VIANDES ROUGES
**Plus de 20.000 tonnes
seront importées durant
le Ramadhan** P 5

APRÈS UNE CONSOMMATION
MONDIALE RECORD EN 2024
**La demande de gaz
devrait encore
augmenter en 2025** P 4

POSTE ET
TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Ouverture d'un
concours de
recrutement pour
476 postes**

Par M. A.

Dans le cadre de la valorisation de son capital humain et de l'amélioration des conditions de travail, Algérie Poste a annoncé l'ouverture d'un concours de recrutement pour 476 postes répartis sur l'ensemble du territoire national. Cette initiative vise à renforcer les capacités de l'institution tout en allégeant la charge pesant sur ses employés actuels, a indiqué le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors de son intervention à l'Assemblée nationale populaire. Les inscriptions à ce concours débuteront à partir du samedi 25 janvier prochain, via la plateforme numérique officielle d'Algérie Poste. L'institution a assuré que ce processus de recrutement sera mené dans un esprit de justice et de transparence, garantissant ainsi l'égalité des chances entre tous les candidats. Ce projet s'inscrit dans la stratégie globale d'Algérie Poste visant à optimiser ses ressources humaines, considérées comme un pilier fondamental pour améliorer la qualité des services et renforcer l'efficacité opérationnelle. De plus, il reflète la volonté de créer un environnement de travail stimulant, favorisant la performance et l'épanouissement des employés. Avec cette initiative, Algérie Poste réaffirme son engagement à répondre aux attentes des citoyens, non seulement en perfectionnant ses services, mais aussi en contribuant à la création d'opportunités d'emploi, consolidant ainsi son rôle clé dans le développement économique et social du pays.

TRANSITION NUMÉRIQUE

**Vers la généralisation du
certificat et de la signature
électronique**

Dans le cadre de ses efforts constants pour moderniser et renforcer la gouvernance numérique, un objectif stratégique soutenu par le Président de la République dans sa vision de la transition numérique, l'Algérie franchit un nouveau cap dans sa transformation numérique avec la signature d'une convention visant la généralisation du certificat et de la signature électroniques. Cet accord a pour objectif de promouvoir l'utilisation des services de signature et de certification électroniques, devenus des outils incontournables dans un monde de plus en plus connecté et digitalisé.

Par Mourad A.

En effet, le ministre des Postes et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, accompagné de Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale, a supervisé, ce mardi, la signature d'une convention-cadre entre le gouvernement et l'Assemblée nationale, dans le domaine du certificat et de la signature électroniques. L'événement, qui s'est déroulé au siège de l'Assemblée, a réuni plusieurs personnalités politiques et administratives, dont la ministre de la Numérisation, Meriem Benmouloud. Cet accord porte également sur l'extension des services de certification électronique à un plus grand nombre d'acteurs publics et privés. À ce jour, plus de 158 partenaires institutionnels ont déjà adopté ces services, permettant ainsi l'émission de plus de 90 000 signatures électroniques et 1 800 certificats de validation. L'objectif est de généraliser l'utilisation de ces outils numériques pour garantir la transparence des transactions administratives et renforcer la confiance dans les échanges électroniques. Parallèlement, le ministère travaille à la révision des tarifs des services de certification et de signature électroniques, dans le but d'encourager davantage d'entreprises et d'institutions à adopter ces solutions modernes et sécurisées. Lors de son intervention, le ministre Sid Ali Zerrouki a souligné l'importance du secteur des

postes et des télécommunications dans la dynamique de transformation numérique du pays. Il a mis en avant les progrès réalisés dans les infrastructures de communication, notamment l'amélioration de la qualité et de la couverture de l'internet. « L'extension du réseau Internet fixe, qui touche désormais plus de 6,2 millions de foyers, dont 1,7 million grâce à la fibre optique haute débit, représente un secteur qui comptait seulement 53 000 abonnés au début de 2020. De plus, le nombre d'abonnements à l'internet mobile a franchi la barre des 52 millions, marquant ainsi un tournant dans la numérisation des services de communication en Algérie », a-t-il précisé.

1,7 Million de foyers connectés à la fibre optique

Le ministre a également évoqué les retombées positives de ces projets d'infrastructure sur la vie quotidienne des citoyens. Ces initiatives ont non seulement amélioré la qualité de vie des Algériens, mais elles ont aussi favorisé l'inclusion numérique et renforcé la compétitivité de l'économie nationale. « Ces avancées permettent de mieux soutenir les start-up et les industries numériques, tout en accélérant l'adoption des solutions digitales dans les transactions administratives et les services publics », a-t-il ajouté. L'Algérie ambitionne ainsi de devenir un acteur majeur de l'économie numérique mondiale,

avec un accent particulier sur la création d'emplois et l'innovation. Sid Ali Zerrouki a précisé : « Le secteur postal et des télécommunications œuvre activement à la création d'un environnement technologique propice à l'émergence de nouvelles entreprises et au développement des compétences numériques chez les jeunes ». Dans cette optique, des centres de compétences ont été mis en place pour former les jeunes aux technologies avancées telles que l'intelligence artificielle, la cybersécurité et le cloud computing. Le secteur des postes et des télécommunications semble donc bien positionné pour jouer un rôle clé dans l'édification d'une Algérie numérique et moderne. Grâce aux efforts constants pour améliorer les infrastructures, favoriser l'inclusion numérique et encourager l'innovation, « le pays est sur la bonne voie pour réaliser son ambition de devenir un leader régional en matière de gouvernance numérique et de transformation digitale », a affirmé Sid Ali Zerrouki. La signature de cette convention, qui symbolise un partenariat solide entre le gouvernement et l'Assemblée nationale, marque une étape décisive vers un avenir numérique où transparence, efficacité et inclusion seront les maîtres mots. Ainsi, l'Algérie s'engage résolument sur la voie de la numérisation, avec de nouvelles opportunités économiques et une modernisation des services publics, dans un contexte mondial de plus en plus tourné vers la digitalisation.

FORUM ÉCONOMIQUE «ALGERIA POSITIVE IMPACT»

La RSE au cœur de la transformation des entreprises algériennes

Synthèse S R.

L'incubateur ACSE (The Algerian Corporation for Social Engagement) annonce la tenue du forum économique API « Algeria Positive Impact », le 28 janvier 2025 prochain au Palais de la Culture Moufidi Zakaria (Alger). Placé sous le patronage du Ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, cet événement stratégique réunira des acteurs clés pour promouvoir et intégrer la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans le tissu économique algérien. Ce forum valorise les entreprises pionnières en matière de durabilité et de

responsabilité sociétale, en les accompagnant pour renforcer leur compétitivité et leur impact. En intégrant des pratiques éthiques et durables, les entreprises anticipent et réduisent les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tout en optimisant leurs coûts grâce à des actions concrètes : efficacité énergétique, réduction des déchets et optimisation des chaînes d'approvisionnement. Cette démarche stimule également l'innovation, améliore la réputation des entreprises et les positionne stratégiquement sur le marché. Enfin, en adoptant la RSE, elles attirent et fidélisent des talents en quête d'employeurs responsables et consolident leur relation avec une clientèle en-

gagée autour de valeurs communes.

**Une exposition écoresponsable :
un engagement vert**

Un des temps forts du forum réside dans l'exposition APInnov, qui valorisera les entrepreneurs engagés. Un espace sera dédié aux TPE et startups à impact, leur permettant de présenter des solutions innovantes et durables tout en renforçant leur visibilité et leur impact positif sur la société et l'environnement. Dans un souci d'écoresponsabilité, des stands en carton recyclable seront aménagés pour accueillir les exposants. Cette initiative reflète notre engagement pour un événement durable.

Tous les stands seront intégralement recyclés après l'événement, offrant ainsi une alternative écologique et créative aux aménagements traditionnels. Le forum explorera des thématiques stratégiques pour répondre aux défis spécifiques des entreprises algériennes : « La croissance durable et l'impact sociétal, pour guider les entreprises vers des modèles économiques innovants et responsables ; La construction d'une marque employeur attrayante, mobilisatrice et alignée sur des valeurs durables ; Les stratégies d'économie circulaire, favorisant une gestion plus durable des ressources ; La RSE comme levier de résilience, d'innovation et de différenciation à l'international ».

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Saïd, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

UNE DÉCLARATION COMMUNE A ÉTÉ SIGNÉE, HIER À ROME, ENTRE LES CINQ PAYS

Le projet « SouthH2 Corridor » prend forme

Sur invitation conjointe d'Antonio Tajani, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale d'Italie, et de Gilberto Pichetto Fratin, ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, a participé, hier mardi à Rome, à la première réunion ministérielle des pays impliqués dans le projet «Corridor Sud de l'Hydrogène» (SouthH2 Corridor), selon un communiqué du ministère de l'Énergie. Ce projet ambitieux réunit l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche.

Par Réda Hadi

En effet, ce sommet représente une étape décisive dans la consolidation de la coopération régionale autour des énergies renouvelables et du développement de l'hydrogène vert. Soutenu par la Commission européenne et la Suisse, en tant qu'observateurs, le projet «SouthH2 Corridor» s'impose comme un élément central pour la transition énergétique mondiale, favorisant un modèle économique vert et durable.

Cette réunion ministérielle s'est tenue en présence de M. Antonio Tajani, vice-président du gouvernement italien et ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, M. Gilberto Pichetto Fratin, ministre de l'Environnement et de la Sécurité énergétique italien, M. Philipp Nimmermann, secrétaire d'État au ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du climat, ainsi que des représentants du ministère autrichien du Travail, de l'Environnement, de l'Énergie, de la Mobilité, de l'Innovation et des Technologies, et de l'Ambassadeur de la République tunisienne en Italie, en plus des représentants de la Commission européenne et de la Suisse en qualité d'observateurs. Elle a été couronnée par la signature d'une déclaration commune d'intentions politiques concernant le projet du corridor de l'hydrogène sud (SouthH2 Corridor). Les parties signataires ont réaffirmé leur intention de renforcer la coopération pour le développement de ce projet stratégique qui relie les sites de production en Algérie à l'Union européenne, par le biais d'une collaboration au sein d'un groupe de travail commun à cinq parties. En vertu de cette déclaration, les parties reconnaissent les vastes capa-

cités de l'Algérie et de la Tunisie en matière de production d'énergie renouvelable et d'hydrogène vert, ainsi que la nécessité de renforcer la sécurité énergétique entre la région et l'Union européenne pour soutenir la croissance verte. La déclaration met également l'accent sur l'importance du développement des stations d'hydrogène et des infrastructures associées, ainsi que sur l'accélération de la transition énergétique durable pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux, tout en attirant des investissements en Algérie et en Tunisie pour soutenir le marché local, créer des emplois et encourager l'innovation. L'accord insiste également sur l'importance du corridor de l'hydrogène sud en tant qu'infrastructure de transport de l'hydrogène entre l'Algérie, la Tunisie et l'Europe, soulignant la nécessité de renforcer les capacités, de développer les compétences nécessaires, d'identifier les besoins en financement et de mettre en place des mécanismes pour réduire les risques. Les parties s'engagent à coordonner leurs politiques et à échanger des expériences afin d'assurer la mise en œuvre efficace du projet, avec un suivi régulier par le biais d'une équipe de travail commune qui se réunira tous les six mois. Dans son discours, le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des EnR, Mohamed Arkab a souligné l'engagement de l'Algérie à développer l'industrie de l'hydrogène vert, en tirant parti de sa position géographique avantageuse, de ses ressources abondantes en énergie solaire et éolienne, ainsi que de ses infrastructures avancées dans le secteur de l'énergie. Il a insisté sur le fait que l'Algérie souhaite devenir un centre régional de production d'hydrogène vert et l'exporter vers l'Europe, contribuant ainsi à diversifier les approvisionnements en énergie et à

réduire les émissions de carbone. Le ministre a également souligné que ce projet représente une opportunité stratégique pour renforcer l'intégration énergétique entre l'Algérie et l'Europe, en se concentrant sur la création d'un cadre juridique et réglementaire approprié, le développement des capacités humaines et technologiques, ainsi que l'attraction des investissements nécessaires pour accélérer la transition énergétique. Il a appelé à intensifier la coopération internationale pour faciliter le transfert de technologies et renforcer les partenariats entre le secteur public et privé, soulignant que ce projet incarne la vision ambitieuse de l'Algérie pour réaliser un développement durable et relever les défis climatiques. Il convient de noter que cette réunion ministérielle a été l'occasion d'organiser un forum d'affaires, auquel ont participé les directeurs généraux de Sonatrach et Sonelgaz, Rachid Hachichi et Mourad Adjal. Ce forum a réuni des entreprises des pays concernés pour tracer une feuille de route qui comprendra les prochaines étapes du projet, impliquant notamment les entreprises Sonatrach, Sonelgaz, VNG (Allemagne), Snam (Italie), Sea Corridor (partenariat entre ENI et Snam) et Verbund (Autriche). Pour rappel ce forum fait suite à la signature, le 14 octobre 2024 à Oran, d'un mémorandum d'entente entre les entreprises des quatre nations partenaires, visant à accélérer le développement du «SouthH2 Corridor». En somme, ce projet promoteur représente une vision partagée de la transition énergétique, propulsant l'Algérie au cœur de la production et de l'exportation d'hydrogène vert vers l'Europe, tout en renforçant les synergies économiques et technologiques entre les pays.

HYDRAULIQUE

30 % d'eaux usées épurées seront réutilisées d'ici fin 2025

Par Mourad A.

Face aux impacts croissants du changement climatique, la diversification des sources d'eau est devenue une priorité nationale pour l'Algérie. Le pays intensifie ses efforts pour optimiser la gestion de ses ressources hydriques, en mettant particulièrement l'accent sur la réutilisation des eaux usées. Ainsi, le ministère de l'Hydraulique place les projets de traitement et d'épuration des eaux usées au cœur de ses priorités, avec pour objectif de réutiliser 30 % des eaux usées épurées dans l'agriculture et l'industrie d'ici fin 2025.

Lors d'une journée d'étude consacrée à cette question cruciale, sous le thème "Traitement et épuration des eaux usées : solutions innovantes et renforcement des compétences nationales", le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a présenté une stratégie ambitieuse. Celle-ci vise à renforcer les infrastructures, moderniser les techniques de traitement et encourager la collaboration entre les secteurs public, universitaire et scientifique. La réutilisation des eaux usées émerge ainsi comme une solution innovante et durable pour ré-

pondre aux besoins croissants en eau, en particulier dans des secteurs vitaux tels que l'agriculture et l'industrie. Selon le ministre, ce projet, initié sous l'impulsion du Président de la République, a pour but de réduire la dépendance aux ressources en eau traditionnelles, tout en valorisant une ressource renouvelable, moins vulnérable aux aléas climatiques. « L'Algérie dispose déjà d'une infrastructure d'assainissement conséquente, avec un taux de raccordement national atteignant 93 % et un réseau s'étendant sur 97 000 km. Le pays compte également 232 stations d'épuration, offrant une capacité théorique de traitement supérieure à un milliard de m³ par an. Cependant, le volume effectivement traité, estimé à 590 millions de m³ par an, ne représente que 54 % de cette capacité. Pour combler cet écart, le ministère a lancé un ambitieux programme de modernisation », a précisé le ministre.

590 millions de m³ d'eaux usées traitées par an

La réutilisation des eaux usées en Algérie répond à plusieurs enjeux majeurs, tant envi-

ronnementaux qu'économiques et agricoles, a expliqué Taha Derbal.

« Face aux sécheresses de plus en plus fréquentes, cette approche permet de diversifier les sources d'eau disponibles, offrant ainsi une réponse proactive aux risques liés à l'irrégularité des précipitations », a-t-il ajouté. Par ailleurs, elle contribue à réduire la pression sur les ressources en eau conventionnelles.

Le ministre a également souligné l'importance du rôle de l'Institut national des études stratégiques globales dans l'élaboration des stratégies liées à l'eau, insistant sur la nécessité d'une approche coordonnée et globale pour relever les défis hydriques.

« Ainsi, l'Algérie affiche une volonté claire de faire de la réutilisation des eaux usées un levier majeur dans sa politique de gestion des ressources en eau », a affirmé Derbal. Grâce à des investissements dans les infrastructures, à la promotion de l'innovation et à une collaboration renforcée entre les différents secteurs, le pays se positionne comme un acteur engagé dans la recherche de solutions durables face aux défis climatiques à venir.

EXPORTATION D'ÉLECTRICITÉ PROPRE

L'Algérie, futur fournisseur clé de l'Europe

Par Sirine R.

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a souligné les vastes potentialités de l'Algérie pour devenir un fournisseur clé d'électricité propre pour l'Europe, en mettant en avant l'infrastructure solide et les ressources naturelles abondantes du pays, qui renforcent sa position en tant que centre énergétique régional. Lors d'une rencontre organisée, hier à Rome, en marge de la première réunion ministérielle des ministres de l'Énergie des pays concernés par le projet du "corridor de l'hydrogène sud" (SouthH2 Corridor), le ministre Arkab s'est entretenu avec la présidente-directrice générale de l'entreprise italienne "ZHERO", Mme Alessandra Basini, a indiqué le ministre dans un communiqué. Les discussions ont porté sur des moyens de renforcer la coopération et l'investissement dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables, y compris la production d'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque, ainsi que le développement de l'hydrogène vert et de l'ammoniac. Le projet de connexion électrique entre l'Algérie et l'Italie, en particulier le projet "Medlink", qui vise à créer une ligne de transport d'électricité sous-marine haute tension de 2000 MW reliant directement entre les deux pays, a également été abordé. Ce projet a été adopté parmi les grands projets de l'Union européenne, rappelle le ministre. Le ministre d'État a indiqué que le projet «Medlink» est crucial pour accélérer la transition énergétique et soutenir le développement durable, tant en renforçant les approvisionnements locaux qu'en ouvrant des perspectives d'exportation vers les marchés européens. Lors de cette rencontre, le ministre a également évoqué les progrès réalisés dans le cadre du programme national des énergies renouvelables, qui prévoit la réalisation de 15 000 MW d'énergie solaire photovoltaïque d'ici 2035, avec un début d'exécution par Sonelgaz d'une première phase de 3 200 MW. Il a précisé que le projet de liaison électrique entre le Nord et le Sud de l'Algérie jouera un rôle clé dans le renforcement de l'intégration des énergies renouvelables au niveau national. De son côté, Mme Basini a exprimé l'intérêt de son entreprise pour le projet «Medlink» et son soutien à celui-ci, soulignant que le projet constitue une étape stratégique vers un renforcement de l'interconnexion énergétique entre l'Algérie et l'Italie. Elle a également présenté la vision de son entreprise pour le développement des énergies renouvelables en Algérie, en utilisant les technologies les plus récentes. La rencontre s'est conclue par la réaffirmation de l'engagement des deux parties à renforcer la coopération dans le domaine des énergies renouvelables, à soutenir l'innovation et à échanger des expériences pour atteindre les objectifs de transition énergétique et de développement durable.

ENERGIE

La Chine bat en 2024 un nouveau record mondial d'installation de capacités renouvelables

La Chine a battu en 2024 son propre record mondial en terme d'installations de capacités de production d'énergie renouvelable, selon des données officielles chinoises publiées mardi. Le pays a installé l'an passé quelque 277 gigawatts (GW) de nouvelles capacités en solaire, contre 217 GW en 2023, et 80 GW de nouvelles capacités en éolien, également plus que l'année précédente, selon des chiffres publiés par l'Administration nationale de l'Energie (NEA). Le pays est depuis quelques années celui qui connaît la hausse la plus fulgurante en matière d'installation de capacités renouvelables. Pékin veut atteindre son pic d'émissions de CO2 en 2030 et parvenir à la neutralité carbone en 2060. Sa capacité totale installée est désormais de 887 GW en solaire et de 521 GW en éolien, soit plus de 15% de plus que l'objectif de 1.200 GW installés au total en 2030 qu'avait fixé le président Xi Jinping en 2020. Le pays, qui construit davantage de capacités en solaire et en éolien que le reste du monde cumulé, a investi plus de 50 milliards de dollars dans le domaine de 2011 à 2022, selon des données de l'Agence internationale de l'énergie. La deuxième économie mondiale reste toutefois fortement dépendante du charbon. Elle a cependant réduit de 83% les autorisations de construction d'usines électriques au charbon au premier semestre 2024.

APRÈS UNE CONSOMMATION MONDIALE RECORD EN 2024

La demande de gaz devrait encore augmenter en 2025

La consommation mondiale de gaz naturel a atteint un record historique en 2024, et l'appétit pour le gaz devrait encore grandir en 2025, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié mardi. Le monde a consommé 115 milliards de m3 de gaz naturel (d'origine fossile) de plus qu'en 2023, une hausse de 2,8% bien au-dessus du taux de croissance moyen de 2% des années 2010 à 2020, a indiqué l'AIE sur la base de données préliminaires dans son rapport trimestriel sur le marché du gaz. En octobre, l'AIE avait évalué la consommation mondiale de gaz à 4.200 milliards de m3 pour 2024. Selon les premières estimations, le gaz a couvert "environ 40% de l'augmentation de la demande énergé-

tique mondiale", une part supérieure à tout autre combustible, indique l'AIE, l'agence de l'énergie de l'OCDE basée à Paris. Le gaz "continue de remplacer le pétrole et les produits pétroliers dans divers secteurs", tels que le transport routier longue distance et le secteur de la production électrique. La combustion du gaz entraîne moins de rejets de CO2 que celles du charbon et du pétrole. La demande de gaz devrait encore "augmenter en 2025, principalement grâce à la croissance rapide des marchés asiatiques", explique l'AIE qui souligne que "dans le même temps, l'équilibre gazier mondial reste fragile, l'offre demeurant serrée et les tensions géopolitiques continuant d'alimenter la volatilité des prix". L'AIE

relève également que si l'arrêt du transit du gaz russe par l'Ukraine le 1er janvier 2025 "ne devrait pas constituer un risque imminent pour la sécurité de l'approvisionnement de l'Union européenne, il pourrait accroître les besoins d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) de l'UE et resserrer les fondamentaux du marché cette année". Ce gaz sous forme liquide acheminé via des navires méthaniers est très convoité en Asie ainsi qu'en Europe, qui a dû compenser depuis le début de la crise en Ukraine en 2022, le manque de gaz russe, historiquement acheminé vers l'Ouest dans des gazoducs terrestres. Les importations européennes de GNL ont toutefois reculé de 18% en 2024.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie a fait de «grands progrès»

M. Ilyes Bensassi, membre du Conseil de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a déclaré, lundi à Oran, que l'Algérie a fait "d'énormes progrès" dans la lutte contre la corruption, et qu'il était impératif que tout le monde, en particulier les universitaires, contribue à renforcer ce processus. Lors d'une déclaration à la presse en marge du lancement du laboratoire de recherche mixte "Gouvernance et lutte contre la corruption", dans le cadre d'une convention de coopération entre le ministère de l'Enseignement supé-

rieur et de la Recherche scientifique et la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, M. Bensassi a affirmé que l'Algérie a réalisé "d'énormes progrès" dans ce domaine grâce à la stratégie mise en place par la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que précédemment par l'Autorité nationale de prévention de la corruption, soulignant que "les universitaires et les chercheurs doivent participer à renforcer ce processus". Il a précisé qu'en évaluant ce que la Haute Autorité a accompli, depuis sa création en 2022, 48 dossiers liés à des affaires de corruption ont été transmis aux autorités judiciaires compétentes, et plus de 250.000 déclarations de patrimoine ont été reçues de la part des élus, des responsables et des fonctionnaires. L'Autorité se charge également de collecter des informations sur la corrup-

tion, ainsi que de mener des actions de formation et de sensibilisation dans ce domaine. M. Bensassi a insisté sur le rôle que l'université peut jouer aux côtés de l'Autorité dans la lutte contre la corruption, en rappelant que la Constitution de 2020 avait attribué à la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption "la mission d'élaborer une stratégie nationale pour la prévention et la lutte contre la corruption, dont l'un des volets est l'implication des universités et des centres de recherche".

Il a également indiqué qu'un accord avait été signé entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Haute Autorité pour inclure l'université et les centres de recherche dans les formations, avec le lancement de Masters pour former des cadres spécialisés dans la lutte contre la corruption au sein des universités, qui travailleront à l'avenir dans les institutions et les organismes de contrôle.

NOUVELLE LOI SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Redéfinir la notion des déchets en matière première à valoriser

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a affirmé, lundi à Alger, que le texte de la nouvelle loi relative à la gestion des déchets consacrait le principe de responsabilité élargie du producteur, permettant ainsi de redéfinir la notion du déchet, qui ne doit plus être considéré seulement comme un problème à éliminer, mais comme une matière première à valoriser et une ressource économique essentielle pour l'industrie manufacturière. La ministre répondait aux préoccupations des membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Kaouter Krikou, et consacré au débat du texte de loi

modifiant et complétant la loi no 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. A cette occasion, Mme Djilali a précisé que la stratégie nationale de la gestion intégrée des déchets, établie dans le texte de la nouvelle loi, permettrait de mettre en place des plans d'action visant à réaliser les objectifs dans les délais fixés. Elle a souligné, à ce propos, que le nouveau texte consacre le principe de responsabilité élargie, en redéfinissant la notion de déchet, qui ne doit plus être considéré comme un problème à éliminer, mais comme une matière première à valoriser et une ressource économique qui contribue à la relance de l'industrie manufacturière, en recourant à l'organisation écologique et à l'éco-conception.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Company name	Code	Opening	Closing	Change %	Monthly % Change	Annual % Change	P/E	Dividend Yield	Traded volume	Traded value DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,17	-1,43	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2.350,00	2370,00	0,85	0,88	2,77	7,11	7,59	60	142.200,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2.280,00	NC	0,00	1,10	0,01	11,99	5,48	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-3,17	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-11,34	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 21 جانفي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 21 Janvier 2025

Produits	Prix du détail ¹ DA / Kg			المنتجات	
	متوسط Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	78	98	58	البطاطا
	Tomate	96	112	8	الطماطم
	Oignon sec	50	56	43	البصل الجاف
	Ail sec	493	562	424	الثوم الجاف
	Carotte	70	79	61	الجزر
	Navet	81	92	71	لفت
	Choux fleur	69	79	60	فربيون
	Choux	86	94	78	السكرنب
	Courgette	192	207	176	الحكوسة
	Haricot vert	331	351	311	الفاصولياء الخضراء
Laitue	100	113	88	الخس	
Fruits frais	Clémentine	120	178	122	الحلجيات
	Mandarine	102	163	110	الندرين
	Orange	110	135	85	البرتقال
	Citron	121	139	104	الليمون
	Pomme locale	400	508	292	التفاح المحلي
	Datte	523	656	389	التمر
Banane	413	429	397	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1758	1886	1630	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	339	351	326	الدجاج
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	91	حليب البقر (لتر)

VIANDES ROUGES

Plus de 20.000 tonnes seront importées durant le Ramadhan

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a indiqué mardi à Alger, que les importateurs étaient astreints à importer plus de 20.000 tonnes de viande rouge en mars prochain, coïncidant avec le mois de Ramadhan, pour garantir la mise en œuvre du programme d'importation convenu et répondre, ainsi, à la demande sur cet aliment dont la consommation augmente pendant le mois sacré.

Par Selma R.

S'exprimant lors d'une rencontre qu'il a coprésidée avec le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, consacrée à l'examen des mesures prises en prévision du mois de Ramadhan 2025, le ministre a expliqué que son département avait «astreint» les importateurs de viande rouge à respecter leurs engagements d'importation des quantités fixées au cours du premier trimestre 2025, y compris le mois de mars qui coïncidera avec le mois de Ramadhan cette année, conformément aux conclusions de la réunion tenue le 7 janvier dernier. Dans ce contexte, les importateurs de viande rouge ont été tenus «d'importer 12.356 tonnes en janvier, 18.165 tonnes en février et 20.050 tonnes en mars» (chiffres représentant les licences d'importation), afin de garantir la mise en œuvre du programme d'importation de 13.000 tonnes de viande rouge pendant le mois de jeûne, selon le ministre. En outre, le ministère a pris une batterie de mesures pour garantir la disponibilité de divers produits, notamment de large consommation, pendant le mois de Ramadhan. Il a annoncé, dans ce cadre, la prise en charge de toutes les demandes d'autorisations de domiciliation bancaire au profit des importateurs de bananes, de fruits secs et séchés, d'épices, de levure, de thé et de café vert destinés à la vente en l'état, dans le cadre des préparatifs

pour le mois sacré de Ramadhan. En effet, toutes les mesures nécessaires ont été prises pour «satisfaire toutes les demandes d'autorisations de domiciliation bancaire au profit des importateurs de banane, de fruits secs et séchés, d'épices, de levure, de thé et de café vert destinés à la vente en l'état», l'objectif étant de les importer dans les délais. Sur un autre registre, le ministre a indiqué le gel du programme d'arrêts techniques de toutes les unités industrielles et de transformation des produits alimentaires, au cours du premier trimestre 2025, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement du marché durant la période précédant le mois sacré. Les marchés de gros des légumes et fruits, y compris la Société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros), poursuit-il, ont été astreints à travailler les week-ends et le jour d'Aïd El fitre. Aussi, les organisations professionnelles et les représentants des filières de production et des grossistes en fruits et légumes seront associés aux programmes des préparatifs relatifs à l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan, en sus de la programmation de marchés de proximité dans toutes les daïras en vue de permettre aux producteurs et aux agriculteurs de proposer directement leurs produits aux consommateurs. Des points de vente permanents seront ouverts au niveau des wilayas du Sud au profit des offices et des établissements du secteur de l'Agriculture, lesquels bénéfi-

cièrent de l'indemnisation des frais de transports des marchés de Magros qui seront mis à leurs dispositions. Les directeurs du commerce, ajoute M. Zitouni, devaient coordonner efficacement avec leurs homologues du secteur de l'agriculture pour assurer un encadrement conjoint des opérations de déchargement progressif des stocks de produits agricoles détenus par les particuliers en dehors du système de régulation, tout en autorisant les ventes promotionnelles et les soldes concernant les produits de large consommation pendant le Ramadhan. «Les demandes d'autorisation de domiciliation bancaire pour les importateurs de bananes, de fruits secs, d'épices, de levure, de thé et de café vert destinés à la vente en l'état ont été traitées afin de permettre l'importation de ces produits dans les délais requis et de suivre leur mise en œuvre par les services de contrôle», indique le ministre. Un suivi quotidien sera assuré des opérations de broyage du blé dur destiné à la production de semoule, après le maintien du quota supplémentaire estimée à 20% des capacités de production, et le contrôle des opérations de distribution au niveau des wilayas, indique le ministre, affirmant que son département veillerait, également, à la mise en œuvre du programme de renforcement de la production de lait par l'injection d'une quantité supplémentaire estimée à 3000 tonnes de lait en poudre pour répondre à la demande croissante pendant le mois de Ramadhan.

ORAN

Intenses préparatifs pour le mois de Ramadhan

Les autorités de la wilaya d'Oran se préparent intensivement à accueillir le mois sacré de Ramadhan, avec la programmation d'activités de solidarité, des activités culturelles, religieuses et sportives variées, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication et d'information de la wilaya. Les informations relatives aux demandeurs de l'aide financière de solidarité pour le mois de Ramadhan, qui concerne 75.412 bénéficiaires, ont déjà été collectées, sachant que cette aide sera versée aux personnes éligibles avant l'arrivée du mois sacré. Par ailleurs, la réception des demandes pour l'ouverture de restaurants de rupture du jeûne pour les démunis et les passants, pendant le mois sacré, a commencé, émanant d'associations caritatives, de bienfaiteurs et du Conseil Sou-boul Kheirat, relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs. Dans ce cadre, il est prévu l'ouverture de plus de 100 restaurants, en plus des préparatifs pour la distribution de colis alimentaires aux familles démunies, avec un objectif de plus de 20.000 kits à distribuer, un chiffre qui dépasse celui de l'année précédente. De son côté, la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran, selon la cellule de communication, a élaboré un programme spécial pour le mois de Ramadhan, comprenant l'aménagement, le nettoyage et la décoration des mosquées, ainsi que des activités religieuses et culturelles dans les différentes institutions relevant du secteur, notamment les mosquées et les écoles coraniques, incluant des conférences, des concours de mémorisation du Coran et des hadiths, entre autres. Le même source a également précisé que la direction de la Culture et des Arts d'Oran a mis en place un programme culturel et artistique riche pour célébrer le mois de Ramadhan et ses nuits, comprenant 253 activités, dont certaines sont destinées aux enfants, en raison de la coïncidence avec les vacances scolaires du printemps. La direction de la Jeunesse et des Sports a, de son côté, élaboré un programme spécial pour le mois de Ramadhan, incluant des tournois inter-quartiers de football et d'autres sports, des compétitions sportives, ainsi qu'un programme récréatif et des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les fléaux sociaux. Enfin, les moyens de transport devront s'étendre, durant le mois sacré, avec des horaires de tramway prévus de 7 heures du matin à 1 heure du matin, et cinq trajets supplémentaires sur la ligne de chemin de fer entre Oran et Oued Tlelat.

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS AGRICOLES DURANT LE RAMADHAN

Le ministre de l'Agriculture rassure

Par S R.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a assuré que les produits agricoles seront disponibles durant le mois de Ramadhan et que les préparatifs pour ce mois ont commencé depuis plusieurs mois. En effet, toutes les ressources disponibles au sein des services du secteur de l'agriculture et des entreprises sous tutelle seront mobilisées. En ce qui concerne les céréales (blé dur et tendre), Cherfa a indiqué que les stocks disponibles au niveau des structures de stockage relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) garantissent la couverture des besoins, permettant ainsi une fourniture régulière aux usines de semoule et aux moulins. De plus, les quotas des mou-

lins privés en blé ont été augmentés de 20 % pour couvrir les besoins du marché national. En ce qui concerne les légumineuses sèches, les stocks disponibles auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) garantiront un approvisionnement régulier du marché, sachant que ces stocks sont dynamiques et renouvelés périodiquement. Il convient également de souligner qu'au cours du mois de Ramadhan, des points de vente directs seront ouverts, à travers un réseau de distribution composé de 600 points répartis sur l'ensemble du territoire national, sous la gestion de l'Office algérien interprofessionnel des céréales. En ce qui concerne le lait, dont la demande augmente considérablement pendant le mois de Ramadhan, « nous confirmons que les stocks de poudre de lait disponibles auprès de l'Office natio-

nal interprofessionnel du lait garantissent la couverture des besoins nationaux, en plus de la mise à disposition de quantités substantielles de lait frais local, ce qui renforcera la disponibilité du lait et de ses dérivés sur le marché». En ce qui concerne les viandes rouges et blanches, en plus de la production nationale, le processus d'importation de viandes rouges se poursuit en 2025 avec des quantités considérables via les entreprises économiques relevant du secteur de l'agriculture et les opérateurs privés. « Nous travaillons également à constituer un stock de viandes blanches en quantités suffisantes pour réguler le marché, spécifiquement pendant le mois de Ramadan, malgré la disponibilité et la stabilité des prix», indique-t-il. Concernant la pomme de terre, Youcef Cherfa a indiqué que l'approvisionnement du marché pendant le mois de Ra-

madhan se fera à partir de la production saisonnière, avec la poursuite actuelle de la récolte, notamment dans la wilaya d'El Oued, qui fournit 65 % du marché national. En plus de la constitution d'un stock de régulation entre les mois de janvier et février 2025, afin de le distribuer durant le mois béni de Ramadhan. Pour l'oignon et l'ail, le stock actuel de ces deux produits est considérable, ce qui permet un approvisionnement du marché en toute aisance, ajoute-t-il. Il en est de même pour les fruits, avec une augmentation notable de la production saisonnière des agrumes, ce qui permettra d'approvisionner le marché en quantités suffisantes. Enfin, le ministre a annoncé l'ouverture de 915 points de vente, relevant des entreprises économiques et des offices sous tutelle, pour la vente directe de divers produits aux consommateurs à des prix compétitifs.

BATNA

Remise en service de la minoterie d'Arris «avant la fin du 1^{er} semestre»

L'unité de production et de commerce Minoterie d'Arris (wilaya de Batna) sera remise en service "avant la fin du 1er semestre de l'année en cours", a affirmé lundi le directeur-général des Moulins des Ziban d'El Kantra (Biskra), Salim Djenih.

Lors de son inspection en compagnie du wali de Batna, Mohamed Benmalek de cette unité relevant des Moulins des Ziban qui a fait l'objet d'une opération de réhabilitation après une panne technique en 2021, le même responsable a affirmé que cette unité reprendra l'activité après sa dotation de nouvelles installations modernes qui lui permettront d'augmenter la production,

améliorer la qualité et élargir sa gamme de produits à certaines pâtes dont le couscous.

Les 400 emplois de cette minoterie dont 100 directs et 300 indirects seront maintenus avec des prévisions de créer de nouveaux emplois après l'élargissement de son activité, a-t-il ajouté. Le wali de Batna a insisté à l'occasion sur l'impératif respect des délais

contractuels des travaux en cours confiés à une entreprise nationale spécialisée et pour lesquels l'Etat a mobilisé une enveloppe financière de 1,5 milliards DA. Selon les explications données à l'occasion, cette unité des Moulins des Ziban relevant du groupe public Agrodiv jouait un rôle important dans la fourniture de la semoule et de la farine dans cette région montagneuse de

la wilaya de Batna et aux zones voisines avec une capacité quotidienne de 1000 quintaux de semoule et autant de farine. Cette unité dont une grande partie a été reconstruite sur 2.490 m² bâtissur une superficie totale de 9 hectares dont 5 hectares clôturés. Elle dispose de silos à céréales de 8 étages d'une capacité de 125.000 quintaux, a-t-on expliqué

OUARGLA

Une trentaine d'exposants à la deuxième édition de la fête du palmier

Une trentaine d'exposants prennent part à la deuxième édition de la fête du palmier, lancée lundi à la Maison de la culture Moufdi Zakaria de Ouargla par les autorités locales, sous le signe "le Palmier, source d'authenticité et promotion du tourisme". Organisée par la Commission de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Ouargla, la manifestation regroupe des phœniculteurs issus des wilayas

d'Ouargla, Touggourt, El-Meghaïer, Ghardaïa et In-Salah, ainsi que des représentants de coopératives, associations et organismes professionnelles, dont la Chambre de l'agriculture, la Conservation des forêts, la Banque de l'agriculture et du développement rural, la Caisse régionale de mutualité agricole et des opérateurs économiques et touristiques. Une riche gamme de variétés de dattes, une panoplie de produits et dérivés des dattes (miel et confiture) et des arti-

cles de vannerie à base de produits du palmier, sont également exposés par les artisans d'Ouargla et Touggourt à cette exposition, qui regroupe, en outre, des produits d'artisanat, notamment fabriqués à partir de dérivés du palmier. La manifestation vise à valoriser la richesse phœnicole, son impact dans le développement économique et la promotion du tourisme oasisien, en plus de la sensibilisation sur le rôle social et patrimonial de ce type de cultures stratégiques en régions saha-

riennes. Le programme de cette édition de la fête du palmier prévoit également une journée d'étude sur "les perspectives d'utilisation des nouvelles technologies dans le développement des dérivés de dattes", "la situation des palmeraies à Ouargla" et "l'industrie manufacturière dans le développement de la phœniciculture en Algérie". Cette manifestation de trois jours (20-22 janvier) donnera lieu aussi à une session de formation en artisanat, dont la

fabrication de miel de dattes et le conditionnement des dattes, en sus de l'animation d'un atelier consacré à la fabrication des dérivés de dattes, et de l'organisation d'une visite à une ancienne palmeraie de la wilaya d'Ouargla. Les meilleurs producteurs de dattes, structures hôtelières (moderne et antique) et agence touristique de la wilaya, ont été honorés lors de la première journée de cette fête du palmier.

NÂAMA

Distribution de 34.000 hectares dans le cadre de l'investissement dans les cultures stratégiques

Un total de 34.000 hectares de terres relevant des domaines de l'Etat a été distribué dans la wilaya de Nâama, dans le cadre d'un programme de mise en valeur au titre de la concession pour l'investissement dans les cultures stratégiques, a indiqué, lundi, le wali Lounes Bouzegza. Le même responsable a souligné, lors d'une rencontre en présence de l'Inspecteur général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Nadjib Zerrouki, ainsi que des investisseurs bénéficiaires du foncier agricole de la wilaya, dans le cadre du décret exécutif 432-21, que 45 investisseurs issus des secteurs public et privé ont jusqu'à présent bénéficié de contrats de concession et de certificats de qualification pour lancer des projets importants dans le cadre de la stratégie nationale visant à intensifier les cultures stratégiques telles que les céréales, les cultures oléagineuses, le maïs, les semences, les fourrages, entre autres.

Il a ajouté que l'opération se poursuit et que 20.000 autres hectares sont actuellement en cours de distribution au niveau du périmètre "Oued El Harmel", dans la commune de Kasdir.

Cette opération est actuellement à la phase d'examen des dossiers de 371 candidats ayant été acceptés via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles, ce qui reflète l'engouement des investisseurs pour l'agriculture dans la wilaya, qui dispose d'autres périmètres agricoles possédant des ressources en eau, et qui seront orientés vers l'investissement dans les cultures stratégiques au cours de cette année.

Le wali a également annoncé l'intégration de la wilaya de Nâama dans les zones concernées par la réalisation de projets pilotes destinés à intensifier la culture de la pomme de terre et des semences de pomme de terre, avec la mise à disposition d'une superficie de 10.000 hectares pour les opérateurs économiques du secteur, afin de concrétiser ce projet agricole de qualité.

Dans ce cadre, la wilaya verra également le lancement d'investissements par de grandes entreprises publiques, en partenariat avec des entités étrangères dans le domaine des cultures stratégiques, dans le cadre du couloir vert, qui bénéficie d'une superficie de 45.000 hectares

dans la région, et qui offre des facilités accordées par l'Etat pour l'investissement agricole dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux. M. Bouzegza a passé en revue les facilités accordées par les autorités publiques aux investisseurs agricoles de la wilaya, telles que la mise à disposition d'un financement d'environ 4 milliards de DA (dont des projets d'une valeur de 1,5 milliard de DA en cours de réalisation) pour le raccordement à l'électricité et l'ouverture de pistes dans les nouveaux périmètres agricoles, ainsi que l'octroi de permis de forage de puits et la remise de contrats de concession et de qualification pour la mise en valeur des terres à tous les intéressés par l'investissement.

Pour sa part, l'Inspecteur général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a souligné, à cette occasion, l'importance de la coopération entre tous les acteurs, les compétences nationales et les investisseurs pour concrétiser les axes du projet national, afin de parvenir à l'autosuffisance, puis de passer à l'exportation, dans les cultures stratégiques.

Il a également mis l'accent sur le rôle de l'administration dans la fourniture du suivi, de l'accompagnement et du soutien technique aux porteurs de projets dans le secteur agricole, mettant en avant le rôle de la numérisation dans l'amélioration du climat d'investissement, à travers les plateformes numériques pour l'enregistrement, la demande d'adhésion et l'accès aux terres agricoles destinées aux cultures stratégiques dans les régions du Sud.

M. Zerrouki a également abordé les textes réglementaires mis à la disposition des investisseurs pour l'importation de matériel agricole, les exonérations fiscales, la fourniture d'engrais subventionnés, de semences, l'octroi de crédits bancaires, ainsi que les mesures d'accompagnement et de soutien en cas d'années de sécheresse, de pertes de récoltes, de soutien aux chambres frigorifiques, aux infrastructures d'irrigation, au raccordement à l'électricité, à l'ouverture de pistes, ainsi que l'accompagnement à l'exportation, parmi d'autres incitations visant à concrétiser de grands investissements dans les régions du Sud.

Si Donald Trump tient ses promesses, l'économie mondiale risque de tanguer

Droits de douane, immigration, baisse des prix de l'énergie... Les premières mesures du président américain sont particulièrement attendues.

1^{ère} partie

Gérard Horny – Édité par Louis Pillot

Une chose étonnante était déjà certaine le 20 janvier, date de l'entrée à la Maison-Blanche de Donald Trump. Dès le premier jour de son mandat, avant même la publication de ses premiers décrets, le nouveau président des États-Unis avait atteint son objectif! Il voulait «rendre à l'Amérique sa grandeur» («make America great again»): c'est déjà fait.

L'Amérique que Joe Biden lui laisse a rarement été aussi dominatrice sur la scène internationale. La croissance est soutenue, avec une hausse du PIB de 3,1% en rythme annuel au troisième trimestre 2024, selon les derniers chiffres publiés, un taux de chômage qui a légèrement remonté mais se situait toujours au niveau très faible de 4,1% de la population active en décembre dernier, et un marché boursier qui a battu record sur record au cours des derniers mois.

Après avoir progressé plus vite que ceux des actions européennes en 2023, les cours des actions américaines ont encore creusé l'écart en 2024. On estime maintenant que les valeurs américaines pèsent pour environ 70% de la capitalisation boursière mondiale. Ce n'est pas fini: tous les grands investisseurs veulent avoir en portefeuille des actions Apple, Nvidia ou Microsoft. Quant au dollar, il a rarement été aussi fort, très près de la parité avec l'euro.

La démagogie coule à flots

Pourtant, les Américains ne sont pas vraiment satisfaits, ainsi que le montre leur vote sans équivoque pour Donald Trump. Les raisons en sont connues: tout au long des trois dernières décennies, la croissance de l'économie a pour l'essentiel profité à une minorité de personnes, le pouvoir d'achat des ouvriers a peu progressé et la récente poussée de prix a attisé le mécontentement. Donald Trump a surfé sur la vague et, paradoxalement, c'est donc maintenant à une poignée de milliardaires que le peuple américain confie le soin d'améliorer son sort.

Au cours de la campagne, la démagogie a coulé à flots et cela va continuer. Premiers visés: les immigrés, qui prennent le travail des vrais Américains et tirent les salaires vers le bas. Le nouveau président a promis que dès ce mardi 21 janvier, des arrestations massives de migrants illégaux auront lieu, en vue de leur expulsion. Mais l'ampleur du problème est telle qu'on voit mal comment il pourrait être résolu rapidement.

En 1954, sous la présidence Eisenhower, l'opération Wetback avait conduit à l'expulsion de près de 1,1 million de migrants, principalement des Mexicains. Aujourd'hui, selon le Pew Research Center, les migrants illégaux seraient environ 11 millions aux États-Unis et 8,3 millions d'entre eux travailleraient.

Ne parlons pas des problèmes «humains» que poserait l'expulsion de 11 millions de



personnes, le terme «humain» semblait appartenir à un lointain passé. Mais on voit tout de suite la difficulté qu'il peut y avoir à identifier autant de personnes, à les interpeller, les rassembler, les reconduire aux frontières. Le bilan final de ces opérations a de fortes chances d'être très éloigné de l'objectif de départ. Ce qui serait sans doute préférable pour les Américains eux-mêmes.

Des risques pour l'activité économique

Les représentants du Parti républicain ironisent dans les médias sur tous ceux qui, en dénonçant ces projets d'expulsions, défendraient en fait le droit de patrons peu scrupuleux à exploiter honteusement des travailleurs sous-payés. Il est vrai que les conditions de travail et les rémunérations de ces travailleurs non déclarés sont souvent indignes, mais que se passerait-il si ces 8,3 millions de travailleurs étaient obligés de quitter leur poste? Les citoyens américains et les migrants en règle avec l'administration se précipiteraient-ils pour prendre leur place? Le feraient-ils dans les mêmes conditions? Si le président Trump mettait ses menaces à exécution, il s'en suivrait fatalement un ralentissement de l'activité et/ou une hausse des prix dans de nombreux secteurs, notamment l'alimentation et la restauration. Il n'est pas certain que ses électeurs apprécieraient.

Une étude menée par des universitaires américains montre que le renvoi d'un demi-million de migrants illégaux sous la présidence Obama avait conduit à la perte de 44.000 emplois pour des travailleurs nés aux États-Unis. En gros, chaque fois que l'on renverrait 11 migrants illégaux, un Américain perdrait son job... D'autres études conduisent à des résultats assez proches.

Mais on sait que pour Donald Trump, l'ennemi n'est pas seulement à l'intérieur, il est aussi à l'extérieur: il s'agit de tous ces pays étrangers qui profitent de l'ouverture des frontières et de monnaies sous-évaluées pour inonder les États-Unis de marchandises à bas coût, Chine en tête. D'où le projet d'instaurer des droits de douane supplémentaires de 60% sur les produits chinois, de 25% sur ceux en provenance

du Canada et du Mexique et de 10% ou 20% sur ceux du reste du monde. Une bonne idée? Ce n'est pas certain, pour de multiples raisons.

La hausse des droits de douane, un jeu perdant-perdant

D'abord, il n'est pas sûr que les États-Unis soient en mesure de produire les biens qu'ils achètent actuellement à l'étranger: des droits élevés sur les produits chinois peuvent entraîner simplement un déplacement des flux de marchandises au niveau international. Si, par ailleurs, Donald Trump prend d'autres mesures, dans le domaine fiscal par exemple, pour stimuler encore un peu plus l'activité, il est fort possible que les importations resteront élevées, voire augmenteront, et que le déficit commercial gonflera encore. Par ailleurs, des droits de douane plus élevés signifient des prix plus élevés à la consommation, à moins que les importateurs acceptent de réduire leurs marges, ce qui paraît peu probable dans une économie dynamique.

Enfin, frapper les importations en provenance du Mexique et du Canada, c'est pénaliser les entreprises américaines qui y ont établi des unités de production et c'est risquer de payer plus cher le pétrole canadien, dont les États-Unis sont le premier acheteur. La manœuvre paraît d'autant plus risquée qu'elle entraînerait forcément des mesures de rétorsion.

On voit mal en effet les partenaires des États-Unis encaisser sans broncher ces mesures qui viendraient perturber le commerce international et pèseraient certainement sur la croissance mondiale. L'Europe notamment, qui risquerait d'être submergée par les produits chinois, ne pourrait rester inerte. Dans tous les cas, les hausses des droits de douane seraient un jeu perdant-perdant. Les responsables économiques de beaucoup de pays espèrent que ces mesures ne seront pas prises ou ne le seront que partiellement: les brandir ferait partie de l'art du deal dont se prévaut ce très fin et subtil négociateur.

Le grand bonheur des compagnies pétrolières

Pour rendre l'Amérique encore plus

grande, Donald Trump a une autre idée: redonner du pouvoir d'achat par la baisse des prix de l'énergie. Cela supposerait de relancer très fort la production de gaz et de pétrole (fort heureusement, notre homme a oublié le charbon, dont il était un fervent défenseur à l'orée de son premier mandat) car, bien évidemment, les énergies fossiles sont les seules qui l'intéressent.

Aux États-Unis, ces propos enchantent les dirigeants des compagnies pétrolières, qui savent qu'ils vont être tranquilles pendant les quatre prochaines années et qu'ils vont pouvoir forer où ils le veulent, comme ils le veulent. Il n'est cependant pas certain que le consommateur américain soit aussi gagnant que le candidat Trump le leur a promis.

Les producteurs de pétrole et de gaz sont certes heureux d'avoir la bride sur le cou, mais ils n'ont aucune envie d'augmenter leur production au point de faire baisser les prix fortement: il faut penser à maintenir ses marges! Les États-Unis sont déjà les premiers producteurs de pétrole et de gaz et ils peuvent trouver assez facilement d'autres clients dans le monde, prêts à payer plus cher que le consommateur américain ne l'accepte, au moins en ce qui concerne le gaz: il s'agit notamment des pays européens, qui importent encore beaucoup de gaz naturel liquéfié de Russie, mais sont priés instamment par Donald Trump de renforcer leurs achats aux États-Unis – ce qu'ils feront sans doute, non pas pour lui plaire, mais parce qu'ils n'auront pas forcément le choix des fournisseurs...

Il est clair en tout cas que l'on s'oriente vers une période de sévère remise en cause des politiques climatiques à l'échelle internationale et que les retards vont s'accumuler sur la voie de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les États-Unis pourraient d'ailleurs être les premiers à en souffrir: le dérèglement climatique commence à leur coûter très cher.

Déficit budgétaire record

Cela s'est vu en particulier dans les chiffres que vient de publier le département du Trésor pour le premier trimestre de l'année budgétaire 2025, qui correspond en fait au quatrième trimestre 2024. Au cours de cette période, le déficit budgétaire de l'État fédéral a atteint le niveau record de 711 milliards de dollars, en hausse de 39% par rapport au déficit de 510 milliards du même trimestre de 2023. La principale raison de ce dérapage? Les dégâts provoqués par les ouragans, qui ont provoqué des dépenses atteignant le niveau exceptionnel de 1.790 milliards de dollars tandis que les recettes étaient en recul.

Dans un discours le 10 janvier dernier, Janet Yellen, secrétaire du Trésor de l'administration Biden, soulignait que le climat était une de ses grandes préoccupations, mais qu'il y en avait encore beaucoup d'autres.

(A suivre)

**TOURISME EN
ADRAR
(MAURITANIE)
Une ressource
économique et un
levier du
développement**

Le tourisme constitue l'une des ressources économiques les plus importantes pour les habitants de l'Adrar, en raison des retombées financières qu'il génère, des opportunités d'emploi qu'il offre et de la relance économique qu'il apporte aux différents segments de la société, notamment les hôteliers, les restaurateurs, les agences de voyage, les guides touristiques, les esthéticiennes, les artisans traditionnels et bien d'autres encore.

Pour faire la lumière sur ce sujet essentiel, et à l'occasion de la saison touristique en cours, le bureau de l'Agence Mauritanienne d'information (AMI) a réalisé des interviews avec un certain nombre d'acteurs du tourisme et quelques touristes étrangers.

Dans ce contexte, le délégué régional de l'Office national du tourisme, M. Cheikh Malainine Ould Cheikh Saadbouh, a souligné que le tourisme est le premier affluent de l'économie locale dans l'Adrar, surtout à la lumière de la sécurité et de la stabilité dont jouit le pays. Il a ajouté que l'existence de la sécurité et de la stabilité, la présence des investisseurs et l'arrivée d'un nombre croissant de touristes sont des facteurs encourageants qui traduisent l'amélioration de la saison touristique actuelle, notant l'arrivée samedi du cinquième vol en provenance de France, avec une moyenne de 130 touristes par semaine.

Le représentant régional de l'Office national du tourisme a confirmé que le niveau de réservation des sièges pour le premier et le deuxième vol a atteint 100 %, ce qui est une première dans l'histoire du tourisme dans le pays, notant que l'absence de sièges vacants sur ces deux vols est une preuve de la reprise du secteur touristique.

Il a expliqué que la plupart des habitants de la région bénéficient du tourisme, notamment les propriétaires d'agences de transport, de stations-service, d'hôtels, d'auberges, les esthéticiennes, les guides, les cuisiniers, les bibliothécaires, les musées, les commerçants et les artisans traditionnels. Le délégué régional a exprimé ses sincères remerciements à Son Excellence le Président de la République Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et au gouvernement du Premier ministre M. Moctar Ould-Diay pour les efforts déployés en vue de relancer le secteur du tourisme dans le pays, appelant les acteurs économiques et les commerçants privés à investir dans le secteur.

ARABIE SAOUDITE

Ryadh s'engage à adopter une croissance durable dans le secteur du tourisme

Le secteur du tourisme en Arabie saoudite, qui a connu un essor remarquable ces dernières années, doit continuer à se développer en mettant l'accent sur les pratiques durables, selon le ministre du Tourisme du pays.

S'exprimant lundi lors d'un point presse auquel Arab News a assisté lors de la réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos, Ahmed al-Khatib a déclaré qu'il était essentiel que l'industrie du tourisme adopte un programme durable si elle voulait poursuivre sa trajectoire ascendante sans impacter les environnements naturels et les communautés qui y vivent.

Le Royaume travaille avec les principales organisations mondiales, notamment le WEF, UN Tourism et le Conseil mondial du voyage et du tourisme, afin d'atteindre cet objectif, a déclaré le ministre.

M. Al-Khatib s'exprimait avant le lancement d'un document d'information du WEF sur l'avenir du secteur des voyages et du tourisme, ainsi que d'un nouveau livre blanc du ministère du Tourisme sur les investissements dans le secteur, qui met en avant la position de l'Arabie saoudite comme l'une des destinations touristiques à la croissance la plus rapide au monde.

Il a souligné que le Royaume abordait la durabilité sous trois angles principaux: environnemental, économique et social. Il a ajouté que le fait de se concentrer uniquement sur l'environnement ne permettrait pas d'obtenir des résultats satisfaisants. Le ministre saoudien du Tourisme, Ahmed al-Khatib, s'est exprimé lundi lors d'un point presse auquel Arab News a assisté, en marge de la réunion annuelle du Forum économique mondial de Davos. (SPA) Il a déclaré: «Les gens voyagent pour découvrir d'autres peuples et d'autres cultures, en plus de profiter de la nature et de l'environnement. Si nous ne protégeons pas l'environnement, présenté par la nature, les gens ne voyageront pas. Nous devons garantir la durabilité dans tous les secteurs – environnemental, économique et social.»

«En 2019, une étude menée en coopération avec le WTTC et Oxford Intelligence pour analyser la durabilité de notre industrie, a révélé que notre secteur contribue à

environ 8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.»

«Même si ce chiffre n'est pas aussi élevé que ce que l'on craignait au départ, il reste préoccupant. Si nous ne trouvons pas les bons outils pour réduire ces émissions dans le meilleur des cas, ou au moins les maintenir, compte tenu de la croissance très forte et rapide de notre industrie au cours de la prochaine décennie, nous craignons que ce chiffre ne double pour atteindre 15 ou 16% dans le pire des cas.»

Le Royaume a déjà commencé à répondre à ces préoccupations en lançant des campagnes visant à réduire le gaspillage de nourriture et d'eau, en collaboration avec des chaînes hôtelières telles que Hilton et Marriott. En 2023, il a lancé des initiatives telles que le Centre mondial du tourisme durable, qui collabore avec des organisations internationales comme l'ONU et le WTTC afin de promouvoir des pratiques touristiques responsables dans le monde entier.

ÉGYPTE

Le Caire veut renforcer son approvisionnement en blé depuis l'Europe

Premier marché pour le blé en Afrique, l'Égypte s'appuie principalement sur la Russie pour ses importations. Face à la volonté de Moscou de réduire ses exportations en 2024/2025, les autorités égyptiennes cherchent activement à diversifier leurs sources d'approvisionnement.

En Égypte, l'agence Mostakbal Misr, le nouvel acheteur public de céréales, a récemment conclu des accords d'approvisionnement en blé en vue de soutenir ses importations de blé depuis l'Europe. Dans un communiqué relayé par

le média local Zawya, le vendredi 17 janvier dernier, l'organisme public a précisé que certains de ces accords incluent des transactions de troc, offrant à l'Égypte l'opportunité de capitaliser sur ses avantages comparatifs dans divers secteurs.

« Ces accords permettent un approvisionnement en blé à des prix compétitifs et une réduction des coûts, offrant ainsi un soutien significatif à l'économie nationale », explique l'agence Mostakbal Misr, qui n'a encore révélé aucun détail, notamment en ce qui concerne les

quantités de blé négociées, les prix ou les origines exactes des livraisons.

Il convient de noter que cette démarche du Caire s'inscrit dans un contexte où la Russie, son principal fournisseur, devrait réduire ses exportations de blé sur fond de baisse de sa récolte. Dans son dernier rapport publié le 2 janvier sur le marché mondial des céréales, le département américain de l'Agriculture (Usda) prévoit une baisse de 11 % de la production de blé en Russie à 81,5 millions de tonnes pour la campagne

2024/2025.

L'Usda estime aussi que cette baisse de l'offre devrait également entraîner une réduction des exportations russes de blé qui seraient limitées à 46 millions de tonnes au cours de la campagne de commercialisation de 2024/2025, soit 1 million de tonnes de moins que le stock exporté au cours de la campagne précédente.

Rappelons qu'en 2023/2024, l'Égypte a importé 12,5 millions de tonnes de blé, dont 67,7 %, provenaient de Russie, d'après les données de l'Usda.

TUNISIE – KAÏSSAÏED

Réformes, justice sociale et fin des pratiques qui freinent le développement

Le président de la République, Kaïssaïed, a présidé une importante réunion au Palais de Carthage ce lundi 20 janvier 2025, en présence du chef du gouvernement, Kamel Madouri, de la ministre des Finances, Sihem-Boughdiri Nemsia, et du ministre des Affaires sociales, Issam Lahmer. Cette rencontre a permis d'aborder des thématiques cruciales, notamment la nécessité de réaffirmer le rôle social de l'État.

Le président a souligné l'urgence de restaurer le rôle social de l'État, délaissé depuis les années 1990 et davantage affaibli après 2011.

Alors que le peuple tunisien aspirait à des

droits fondamentaux comme l'emploi, la liberté et la dignité nationale, les infrastructures publiques, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, se sont détériorées.

Kaïssaïed a dénoncé le gonflement inutile des institutions publiques, citant des exemples concrets : un ministère disposant d'agences et d'organismes affiliés absorbant près de 500 millions de dinars de fonds publics, ou des établissements créés pour stimuler l'investissement, mais qui n'ont pas atteint leurs objectifs. Le président a insisté sur la nécessité de réorienter les fonds publics pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables,

au lieu de maintenir des institutions peu performantes. Il a clarifié que ses propositions ne visaient pas une privatisation des entreprises publiques, mais une meilleure gestion des ressources pour éviter leur gaspillage.

Dans ce contexte, il a également critiqué la multiplication des institutions liées à l'investissement : un Conseil supérieur de l'investissement, une Agence tunisienne de l'investissement, un Fonds tunisien de l'investissement, et quatre agences dédiées à différents secteurs. Cette fragmentation est jugée contre-productive, freinant la création de richesse et la répartition équitable des bénéfices.

BOTSWANA

L'utilisation de l'IA dans l'exploration minière porte ses premiers fruits

L'intelligence artificielle peut transformer entièrement le secteur minier, depuis l'exploration jusqu'à la phase d'exploitation. La société Botswana Diamonds est devenue en 2024 l'un des pionniers en Afrique du recours à l'IA pour la prospection minière.

Botswana Diamonds a annoncé lundi 20 janvier le dépôt de trois demandes de permis de recherche au Botswana. Les demandes portent sur des cibles identifiées par un programme d'analyse de données lancé en 2024, et dont les premiers résultats confortent la compagnie dans sa stratégie de recours à l'intelligence artificielle (IA) pour trouver des gisements de diamants.

Le programme d'analyse de Botswana Diamonds a consisté ces derniers mois à soumettre une base de données de 380 gigaoctets contenant des données géophysiques aéroportées et des résultats d'échantillons de sol à un système alimenté par l'intelligence artificielle. Ce dernier fonctionnant comme un géologue a ensuite identifié des cibles pour des travaux d'exploration approfondis. Alors que moins de 8000 zones de kimberlite (minerai contenant des diamants) ont été découvertes dans le monde selon la compagnie, la méthode utilisée ici a déjà permis de décou-

vrir 7 zones potentielles en quelques mois. « Dans l'industrie de l'exploration, on dit qu'à chaque fois qu'il y a un changement significatif dans la technologie, l'horloge de l'exploration recommence à tourner [...] Je pense que cela se produit à nouveau avec la montée en puissance des solutions d'exploration basées sur l'intelligence artificielle, combinées à des ensembles de données massives », a commenté James Campbell, DG de la compagnie.

Des pionniers en Afrique

Botswana Diamonds n'est d'ailleurs pas la seule compagnie présente en Afrique à parier sur l'intelligence artificielle pour identifier des gisements. La start-up américaine KoBoldMetals a décidé d'en faire sa méthode d'exploration par excellence et a déjà annoncé en 2024 la découverte d'un gisement de cuivre, qui serait potentiellement la plus riche découverte de cuivre en Zambie depuis 100 ans.

Les succès de l'intelligence artificielle dans l'exploration, comme l'automatisation dans le secteur minier en général, posent néanmoins la question de l'avenir de certains emplois qui pourraient devenir obsolètes. Il s'agira par exemple de contenir l'impact de l'IA sur les pertes d'emplois en orientant les travailleurs vers les nouvelles tâches induites par l'introduction de la technologie, explique à l'Agence Ecofin Shabir Ahmed, un expert en la matière.

« Le défi permanent pour les sociétés minières et les décideurs politiques est de veiller à ce que les avantages de cette révolution technologique soient distribués équitablement, en créant des opportunités pour les travailleurs à tous les niveaux et en contribuant au développement économique plus large des communautés minières », a déclaré M. Ahmed, consultant en Energie et Ressources naturelles chez SAP, une société de logiciels spécialisée notamment dans l'IA.

CÔTE D'IVOIRE

Rebond attendu de 20 % de la récolte de noix de cajou en 2025

Leader mondial de la production d'anacarde, la Côte d'Ivoire a enregistré une baisse de sa récolte en 2024, à l'instar de tous les pays producteurs d'Afrique de l'Ouest. Cependant, la campagne 2025 qui vient de démarrer, suscite un regain d'optimisme général. En Côte d'Ivoire, la production de noix de cajou est attendue à 1,15 million de tonnes au cours de la campagne de commercialisation de 2025, soit 20 % de plus que le stock de 944 667 tonnes récolté l'année dernière. C'est ce qu'a annoncé

Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, le samedi 18 janvier lors du lancement officiel de cette campagne de commercialisation. Cette prévision, si elle se réalise, signifierait un rebond pour la filière ivoirienne qui a enregistré une baisse de 23 % en 2024 par rapport à l'année précédente. Elle s'inscrit en outre dans un contexte de revalorisation du prix d'achat bord-champ de l'anacarde, une mesure qui devrait renforcer l'attractivité de la filière pour les

agriculteurs. En effet, le prix d'achat du kilogramme de noix de cajou est fixé à 425 francs CFA (0,66 \$) en 2025, ce qui représente une hausse de 54,5 % par rapport au tarif de 275 francs CFA (0,43 \$) qui était en vigueur l'année dernière. Sur le segment de la transformation, les autorités tablent sur une hausse de 16,3 % du volume d'approvisionnement des industriels à 400 000 tonnes, soit 34,7 % de la production totale escomptée. Globalement, ce niveau de transformation reste encore loin de

l'objectif du gouvernement qui souhaite parvenir à transformer localement 50 % de la récolte nationale de noix de cajou à l'horizon 2030. Il faut noter que dans le cadre de cette ambition, le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) multiplie les partenariats avec des opérateurs locaux et internationaux afin de développer des projets industriels visant à augmenter la capacité de transformation du pays. Le plus récent exemple est l'accord conclu en novembre dernier avec l'entreprise émirat Rosyson.

MADAGASCAR

Des mesures en vue pour relancer le secteur pétrolier

Bien qu'un potentiel en hydrocarbures a été mis en évidence dans son sous-sol, Madagascar peine encore à maximiser l'exploitation de ces ressources, gages de recettes potentielles pour son économie. Olivier Herindrainy Rakotomalala, le ministre des Mines et des Ressources stratégiques de Madagascar a officialisé, lundi 20 janvier, un plan visant à revitaliser le secteur pétrolier de la grande île qui peine à optimiser la monétisation de son potentiel pétrolier identifié.

« Cette initiative vise à redynamiser un

secteur crucial qui a souffert de divers obstacles ces dernières années », a déclaré le ministre en citant, entre autres freins, la suspension de la promotion des blocs pétroliers et le retrait des compagnies pétrolières du pays. Le plan annoncé par le ministre Rakotomalala devrait s'articuler autour de deux réformes, jugées essentielles pour, d'une part, améliorer la transparence du secteur pétrolier de Madagascar, et de l'autre, renforcer l'attractivité du pays pour les investisseurs pétroliers.

Pour ce faire, l'État compte annuler les

contrats pétroliers avec des compagnies qui se sont retirées du pays, en vue de réattribuer les blocs abandonnés. Le gouvernement envisage également de renforcer le cadre légal des activités amont en instaurant un nouveau modèle de contrat de partage de production (CPP). Madagascar entend ainsi profiter des quelques 1,7 milliard de barils d'huile lourde identifiée sur le bloc 3104 qui héberge la découverte Tsimiroro. Pour le gouvernement, l'exploitation du gisement au maximum des capacités opérationnelles disponibles est essentielle pour soutenir les

besoins des centrales thermiques de l'Entreprise publique de services d'électricité et d'eau à Madagascar (Jirama) et réduire le déficit en énergie. « On estime que 33,7 % de la population a accès à l'électricité, contre une moyenne de 48,4 % pour l'Afrique subsaharienne en 2020.

Plus de 18 millions de personnes n'ont actuellement pas accès à l'électricité, ce qui place Madagascar au 13ème rang des pays ayant la plus grande population non électrifiée au monde », indiquent des données de la Banque Mondiale publiées en avril 2023.

TRAIN URBAIN DE LAGOS

La BAD s'intéresse aux plans d'extension

Face à la demande croissante et en droite ligne de son agenda pour concrétiser les objectifs de multi-modalité dans le transport, la municipalité de Lagos accélère les démarches pour mobiliser les partenaires techniques et financiers afin d'agrandir son réseau de train urbain.

Le réseau de train urbain de Lagos pourrait bénéficier d'un accompagnement de la Banque africaine de développement pour son extension. C'est ce qu'indique la Lagos Metropolitan Area Transport Authority (LAMATA), l'organisme en charge du transport dans la métropole nigérienne, qui a dévoilé l'intérêt de l'institution bancaire à l'occasion d'une visite au Nigeria de Salomon Quaynor, vice-président de la BAD en charge des Infrastructures du secteur privé et de l'industrialisation.

La nature du partenariat proposé par la BAD n'est pas précisée, mais l'annonce survient alors que l'administration municipale recherche du financement et des partenaires techniques pour la construction de la Purple Line. Cette ligne qui doit couvrir 60 km est sera le 3e tronçon du Lagos Rail Mass Transit (LRMT).

Projet phare de la municipalité, le LRMT vise à diversifier les options de mobilité pour réduire la pression sur les routes de Lagos qui comptent parmi les plus congestionnées d'Afrique. La ville est en effet la 2e la plus peuplée du continent, avec plus de 20 millions d'habitants.

Le projet compte un total de 7 lignes destinées à mailler ses différents districts et ses périphéries. Actuellement seules la Blue Line et la Red Line sont opérationnelles, permettant de transporter respectivement 250 000 et 500 000 voyageurs par jour. Green Line, Yellow Line, Purple Line, Orange Line et Brown Line constituent les sections non encore construites.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses en Asie digèrent les annonces de Trump

Les Bourses asiatiques hésitaient mardi 21 janvier dans des marchés volatils suspendus à l'investiture de Donald Trump, après avoir décroché face à l'annonce d'un relèvement des droits de douane des États-Unis avec ses voisins - perspective qui faisait dévisser le dollar canadien et le peso mexicain.

Tokyo aux aguets

À la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a terminé les échanges du matin en petite hausse de 0,13% à 38.951,77 points, et l'indice élargi Topix en repli de 0,07% à 2.709,32 points. Vers 03h00 GMT, la Bourse de Séoul cédait 0,21%. La place tokyoïte avait initialement ouvert en nette progression: «Plusieurs médias avaient rapporté que les décrets présidentiels signés par Trump au premier jour de son mandat ne devaient pas inclure de nouveaux tarifs douaniers», ce qui a entretenu l'espoir d'une approche commerciale plus modérée qu'attendu, a expliqué Kosuke Oka, du courtier Monex Securities. Mais ce répit a été de courte durée: Donald Trump, qui avait brandi la menace de taxes douanières massives dès son retour, a affirmé lundi qu'il comptait imposer des droits de douane de 25% aux produits du Canada et du Mexique à compter du 1er février. Cette annonce a conduit la Bourse de Tokyo à brusquement inverser la tendance et à effacer complètement ses gains, dans un marché inquiet d'une intensification des tensions commerciales. Le marché tentait à la mi-journée de se stabiliser autour de l'équilibre. «Jusqu'à ce que le tableau complet du contenu (des annonces de Trump) s'éclaircisse, (...) le marché pourrait fluc-

tuer considérablement au gré des politiques annoncées», préviennent les analystes du cabinet Tokai Tokyo Intelligence.

Sursaut du billet vert

Le renforcement des droits de douane américains serait susceptible d'alimenter les tensions inflationnistes aux États-Unis et donc d'encourager la Réserve fédérale américaine (Fed) à maintenir plus longtemps des taux d'intérêt élevés - rendant ainsi plus rémunérateur le billet vert. Les déclarations de Trump sur les droits de douane visant le Canada et le Mexique ont ainsi donné un coup de fouet momentané mardi au billet vert. Vers 03h00, le billet vert progressait de 0,27% face à la monnaie commune européenne, à 1,0387 dollar pour un euro. Après un éphémère rebond, il cédait en revanche 0,52% face à la monnaie japonaise, à 154,81 yens pour un dollar. Les devises du Canada et du Mexique, qui pourraient être d'ici deux semaines la cible de barrières douanières colossales avec leur premier partenaire commercial, ont dévisé de concert dès les annonces de Donald Trump. Vers 03h00 GMT, le peso mexicain perdait 0,78% face au dollar, tandis que le dollar canadien lâchait de son côté 0,64%, glissant à 1,4403 dollar canadien pour un dollar américain. Le bitcoin reprenait son souffle après

avoir atteint un nouveau record lundi, porté par la perspective d'une dérégulation du secteur des cryptomonnaies sous le second mandat de Donald Trump. Il reculait de 0,11% à 102.374 dollars.

Plongeon de Fuji TV

Le groupe japonais Fuji Media a fini la matinée en chute de 2,71% à Tokyo. Sa chaîne Fuji TV est désormais boycottée par une cinquantaine d'annonceurs, dont de grandes marques comme McDonald's et Toyota, après des allégations d'inconduite sexuelle visant un présentateur vedette et les accusations d'un manque de transparence du groupe sur l'affaire. Les Bourses chinoises tiraillées Hong Kong résistait: vers 03h00 GMT, l'indice Hang Seng gagnait 0,80% à 20.084,81 points, tandis que les places de Chine continentale apparaissaient plombées par la perspective de nouveaux bras de fer douaniers sino-américains.

L'indice composite de Shanghai cédait 0,32%, celui de Shenzhen 0,47%.

Le géant immobilier chinois Country Garden a lui bondi de 25% à la Bourse de Hong Kong où il faisait son retour, après neuf mois de suspension en raison de ses graves difficultés financières. Il a annoncé être sur le point de parvenir à un accord avec ses créanciers, et une décision d'un juge hongkongais le concernant a été repoussée à mai.

Le pétrole pénalisé

Vers 03h00 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord était quasi stable (+0,01% à 80,16 dollars). La perspective d'un gonflement de l'offre d'or noir aux États-Unis pesait sur les prix: Donald Trump a annoncé qu'il décréterait un état d'urgence énergétique national et reviendrait sur nombre de mesures climatiques, de façon notamment à doper l'extraction pétrolière.

EUROPE

Prudence en Europe après les premières annonces de Trump

Les principales Bourses européennes évoluent avec de légères variations mardi en début de séance, les investisseurs digérant les premières déclarations de Donald Trump qui a signé une salve de décrets dans la foulée de son investiture. À Paris, le CAC 40 gagne 0,09% à 7.739,69 points vers 08h45 GMT. Le Dax à Francfort abandonne 0,07% tandis que le FTSE à Londres progresse de 0,19%. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 gagne 0,07%, l'EuroStoxx 50 grappille 0,02% et le Stoxx 600 croît de 0,13%. De retour à la Maison blanche, les premières déclarations de Donald Trump ont soufflé le chaud et le froid sur les marchés financiers mondiaux. Le nouveau président américain a reculé, pour le moment, sur l'imposition d'une taxe douanière universelle, soulageant en partie les craintes de politiques inflationnistes outre-Atlantique et de droits de douane immédiats.

Mais Donald Trump a aussi affirmé vouloir répondre au déficit commercial des États-Unis avec l'Union européenne, évoquant l'hypothèse de droits de douane supplémentaires sur les importations européennes ou de plus d'exportations énergétiques vers le Vieux Continent. Dans le même temps, le président américain a retiré les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat et déclaré que l'accord sur le seuil minimal mondial de taxation des entreprises était caduc aux États-Unis. Aux valeurs, Eramet perd 1,72% après avoir annoncé dissocier les fonctions de directeur général et de président tandis que Renault abandonne 1,6% avec la nomination d'un nouveau directeur financier. Les producteurs européens d'énergie éolienne comme Oersted et Vestas chutent après que Donald Trump a suspendu de nouveaux contrats de location d'éoliennes offshore fédérales dans l'attente d'une évaluation environnementale et économique.

APRÈS LA PLUIE DE DÉCRETS DE DONALD TRUMP La Bourse de Paris attendue en recul

La Bourse de Paris devrait ouvrir en baisse mardi, au lendemain de la myriade de décrets présidentiels signés aux États-Unis par Donald Trump dans la foulée de son investiture. Une quarantaine de minutes avant le début de la séance, les contrats à terme sur le CAC 40 reculaient de 0,21%. La veille, l'indice vedette avait pris 0,31% à 7.733,50 points. Donald Trump, qui avait brandi la menace de taxes douanières massives dès les premiers jours de son mandat, a affirmé lundi qu'il comptait imposer des droits de douane de 25% aux produits du Canada et du Mexique à compter du 1er février. «Ces mesures pourraient pertur-

ber le commerce de 1.800 milliards de dollars (...), tout en déclenchant des représailles commerciales des deux pays voisins», relève John Plassard, spécialiste de l'investissement pour Mirabaud. Le nouveau président américain a aussi promis durant sa campagne d'augmenter les taxes contre l'Union Européenne. Donald Trump a en outre signé une myriade de décrets, dont le retrait des États-Unis de l'OMS et de l'accord de Paris sur le climat, la mise en place d'un état d'urgence à la frontière avec le Mexique contre l'immigration, et la grâce de 1.500 assaillants du Capitole. Avec les baisses d'impôts et dérégulations promises, «la prési-

dence Trump devrait confirmer le découplage entre l'Europe et les États-Unis» en termes de «dynamique de croissance», estime Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement au sein de Pictet AM. Dans ce contexte, les marchés suivront mardi la publication à 10h00 GMT de l'indicateur ZEW mesurant la confiance des investisseurs en janvier en Allemagne, première économie de la zone euro.

Younited, Renault et Stellantis : les valeurs à suivre

Younited : Le spécialiste français du crédit à la consommation en ligne a annoncé lundi

son introduction à la Bourse de Paris à compter de mardi, la première de l'année pour la place financière française. Cette opération se fait sur la base d'une «capitalisation boursière de 622 millions d'euros» via «65.431.624 actions», à «un prix 9,5 euros par actions». Renault et Stellantis : le marché automobile européen est resté stable en 2024 (+0,8% sur un an) avec 10,6 millions de voitures neuves immatriculées dans l'Union européenne, mais reste toujours loin des niveaux d'avant l'épidémie de Covid, selon les chiffres publiés mardi par l'association des constructeurs (ACEA).

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
بنك الجزائر BANK OF ALGERIA					
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 20 Janvier 2025					
Valeur : 22 Janvier 2025					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		135.6492	135.6642
1	EUR	EURO		139.8679	139.9376
1	GBP	POUND STERLING		165.6278	165.7069
100	JPY	JAPANESE YEN		86.9323	86.9587
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5376	18.5402
1	CHF	SWISS FRANC		148.6567	148.6894
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		93.8814	93.8983
1	DKK	DANISH KRONE		18.7501	18.7537
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.1670	12.1701
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		11.9006	11.9062
1	AED	UAE DIRHAM		36.9294	36.9385
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.1529	36.1588
1	KWD	KUWAITI DINAR		439.4208	439.7543
1	TND	TUNISIAN DINAR		41.9181	42.3394
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.4968	13.4983
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.3448	27.4852
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.4084	3.4190
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		176.0656	176.0656

ETATS-UNIS

Trump compte relever les droits de douane au Mexique et au Canada

Dès le 1^{er} février, le président américain souhaite imposer des droits de douane de 25% aux produits venant des voisins canadien et mexicain.

Le président des États-Unis Donald Trump a ouvert lundi le front des guerres commerciales en confirmant sa volonté d'imposer des droits de douane de 25% aux produits venant des voisins canadien et mexicain, et ce dès le 1^{er} février. «Nous envisageons [des droits de douane] de l'ordre de 25% sur le Mexique et le Canada, parce qu'ils laissent un grand nombre de personnes (...) entrer (aux États-Unis), et beaucoup de fentanyl (un opioïde) aussi», a déclaré depuis la Maison-Blanche le président, quelques heures après son investiture. Il a ajouté qu'il pensait que ces surtaxes pourraient entrer en vigueur le 1^{er} février. C'était une des promesses phares de Donald Trump pendant sa campagne, alors que les deux voisins des États-Unis sont théoriquement protégés par un accord de libre-échange signé durant son premier mandat. Donald Trump avait alors présenté cet accord comme le «meilleur possible». «C'est un moment important pour le Canada», a réagi Mélanie Joly, la ministre des Affaires étrangères canadienne devant la presse, appelant ses concitoyens à être «unis». «Notre pays est prêt à répondre à tous les scénarios mais nous continuons à penser que ce serait une erreur pour le gouvernement américain d'imposer des droits de douane» a poursuivi Dominic LeBlanc, chargé des Finances au sein du gouvernement canadien.

«Construire des usines aux États-Unis»

La valeur du peso mexicain - qui a perdu plus de 1% - et du dollar canadien face au dollar a reculé dans la foulée des déclarations de Donald Trump, les investisseurs anticipant un recul des exportations depuis ces pays, ce qui affaiblirait leurs devises. Avant son élection, Donald Trump s'est montré déterminé à imposer de nouveaux droits de douane plus largement, sur tous les produits importés, pour préserver l'appareil productif américain. Il n'écartait pas l'éventualité qu'ils atteignent 60%, voire davantage, pour les produits chinois. Interrogé par la presse sur ses intentions actuelles, Donald Trump a répondu lundi qu'il n'était pas «encore prêt» à prendre de telles dispositions, et qu'il échangerait avec le président Xi Jinping. Dans un décret, le nouveau locataire de la Maison Blanche demande à l'administration de chercher les causes des déficits commerciaux auxquels le pays fait face, et de «recommander des mesures appropriées, comme des surtaxes douanières généralisées». «Je dis toujours que «tariffs» (droits de douane, en français) est l'un des plus beaux mots du dictionnaire», avait plaisanté Donald Trump un peu plus tôt devant des milliers de partisans rassemblés à Washington. Si les sociétés étrangères veulent échapper aux barrières douanières américaines, «la seule chose qu'elles puissent faire, c'est de construire des usines aux

États-Unis et d'embaucher des Américains avec de très bons salaires», a déclaré Howard Lutnick, pressenti comme futur secrétaire d'État au Commerce.

La riposte

La zone euro - qui exporte plus de produits vers les États-Unis qu'elle n'en importe - est également dans le viseur du nouveau président. Les Européens «sont durs, très durs. Ils n'achètent pas nos voitures, ni nos produits agricoles, ils n'achètent presque rien», a affirmé Trump lundi soir à la Maison Blanche. «Nous allons donc régler ce problème en imposant des droits de douane ou en obligeant les Européens à acheter notre pétrole (...) et notre gaz». L'Union européenne est «prête à défendre ses intérêts économiques» si nécessaire, a assuré lundi à Bruxelles le commissaire européen à l'Économie, Valdis Dombrovskis, ajoutant qu'un potentiel conflit commercial aurait un «coût économique substantiel pour tout le monde, y compris les États-Unis». Des experts s'attendent à ce qu'un relèvement des droits de douane entraîne un rebond d'inflation, une perspective que Donald Trump et ses équipes écartent. Les entreprises américaines anticipent par ailleurs des représailles de la part des pays concernés sous la forme de droits de douane additionnels, qui pénaliseraient leurs propres exportations.

COMMERCE

Pékin dit espérer une coopération avec Washington

Pékin a dit mardi espérer une coopération avec Washington en matière commerciale, après l'investiture du président américain Donald Trump, qui a menacé d'imposer d'importants droits de douane au géant asiatique. La Chine est «prête à renforcer le dialogue et la communication avec les États-Unis (et) à gérer correctement les différences» entre eux, a déclaré le porte-parole

du ministère chinois des Affaires étrangères Guo Jiakun, ajoutant: «Nous espérons que les États-Unis travailleront avec la Chine pour promouvoir conjointement le développement stable (...) des relations économiques et commerciales sino-américaines». Tout en admettant l'existence de «différences et de frictions» entre les deux pays, Guo Jiakun a observé que «les intérêts communs

et l'espace de coopération entre les deux pays sont immenses». Les deux plus grandes économies du monde ont entretenu des relations commerciales tumultueuses ces dernières années. Au cours de son premier mandat, Donald Trump a imposé des droits de douane sur les exportations chinoises en invoquant des pratiques présumées déloyales. Son successeur démocrate Joe Bi-

den a maintenu la pression en limitant drastiquement l'accès de la Chine aux puces électroniques de haute technologie. Pendant la campagne électorale, Donald Trump a menacé d'imposer des droits de douane encore plus élevés à la Chine, dont les exportations ont atteint un niveau record l'année dernière, au cours de son second mandat présidentiel, entamé lundi.

SUISSE

A Davos, les entreprises confiantes quant à l'évolution de l'économie mondiale

Selon un sondage du cabinet PwC, 58 % des dirigeants d'entreprise se disent très confiants, contre 38 % en 2023. Une amélioration du moral des patrons due en partie au retour de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Dans la célèbre station des Grisons, en Suisse, le thermomètre ne sert pas à savoir s'il convient de mettre une paire de chaussettes en plus - il fait glacial - mais à percevoir l'état du monde. Chacun vous dira qu'il va mal, mais les dirigeants d'entreprise n'ont pas le luxe d'être pessimistes. C'est l'un des enseignements du vaste sondage publié,

lundi 20 janvier, par le cabinet PwC, à l'occasion de l'ouverture du 55^e Forum économique mondial (WEF, pour World Economic Forum). PwC a interrogé 4 701 dirigeants d'entreprise dans 109 pays et territoires entre le 1^{er} octobre et le 8 novembre 2024 : 58 % d'entre eux se disent très confiants quant à l'évolution de l'économie mondiale, contre 38 % à la même époque en 2023. Une amélioration qui est liée, en partie, à l'élection de Donald Trump, dont les politiques cataloguées probusiness sont considérées comme bénéfiques par une partie du monde des affaires, notamment aux

États-Unis. Les Français se montrent plus prudents. Ils sont 52 % à penser que les douze prochains mois seront plus roses sur le plan de la conjoncture ; ils étaient 30 % précédemment : ce qui traduit une capacité de résistance remarquable compte tenu du pessimisme ambiant à Paris, depuis la dissolution de l'Assemblée en juin 2024. «La France reste la 6^e destination d'investissements pour les dirigeants étrangers, mais si la situation politique ne se stabilise pas, il y a un risque de décrochage», prévient Patrice Morot, président de PwC France et Maghreb.

La météo des affaires est une chose, mais bien sûr le plus important pour les chefs d'entreprise, ce sont les décisions qu'ils vont prendre. Voit-on mieux l'avenir à 1 500 mètres ? «Davos est un lieu d'anticipation», pointe Etienne Grass, directeur exécutif de CapgeminiInvent France. C'est là où l'on perçoit les tendances, du retour de bâton contre la finance ESG (Environnement, social, gouvernance) au recul de la Chine. «Au retour de Davos en 2024, l'hypothèse d'une victoire de Trump était prise très sérieusement», se remémore Gilles Moëc, responsable de la recherche économique.

**ROYAUME-UNI
Le taux de chômage progresse légèrement, mais reste bas**

Le taux de chômage a légèrement augmenté au Royaume-Uni, à 4,4% lors des trois mois terminés en novembre, a annoncé mardi l'Office national des statistiques (ONS), un niveau peu élevé, mais qui devrait progresser avec les hausses de cotisations patronales prévues dans le budget britannique. Il avait atteint 4,3% pour la période achevée en octobre.

Les entreprises alertent depuis des mois sur les conséquences pour l'embauche et le niveau des salaires de ces hausses de cotisations, annoncées fin octobre par la ministre des Finances Rachel Reeves. «Une légère augmentation du taux de chômage est probable «au cours des prochains mois», reconnaît ainsi Yael Selfin, analyste chez KPMG, pour qui ces impôts entraîneront «un affaiblissement significatif des intentions d'embauche».

Des «fissures commencent à apparaître» dans le marché du travail, abonde Richard Carter, analyste chez Quilter Cheviot, qui note en outre que la hausse de 5,6% des salaires hors primes constitue une «nouvelle inquiétante pour la Banque d'Angleterre (BoE)». Ce chiffre est en effet scruté de près par l'institution monétaire britannique, qui veille à la stabilité des prix et voit la croissance des salaires comme un indicateur de pressions inflationnistes.

La BoE «est confrontée à un exercice d'équilibre incroyablement difficile» en 2025, selon Richard Carter, devant composer, outre ces perspectives sur le chômage et les salaires, avec une croissance stagnante et une inflation à 2,5%, encore bien au-dessus de son objectif de 2%. «Si ces derniers chiffres montrent que le Royaume-Uni n'est pas encore dans une situation catastrophique, il n'en est pas loin», estime l'analyste. «Nous prévoyons une tendance à la baisse de la croissance des salaires au cours de l'année à venir», tempère cependant Yael Selfin. La Banque d'Angleterre devrait ainsi selon lui réduire son taux directeur, actuellement à 4,75%, dès sa prochaine réunion le 6 février, avant deux autres coupes dans l'année.

AIRBAGS TAKATA CHEZ CITROËN ET DS

Une deuxième vague de rappel démarre pour les C3 et DS3

Après avoir accordé la priorité au sud de la France et de l'Europe, Stellantis va commencer à remplacer les airbags Takata des Citroën C3 et DS 3 situées au nord. Mais les modalités de ce nouveau rappel seront moins contraignantes qu'en 2024.



Devoir immobiliser sa voiture sans préavis pour des raisons de sécurité : c'est ce que des dizaines de milliers de propriétaires de Citroën C3 et DS3 ont vécu en 2024. Cette campagne de remplacement des airbags Takata a connu des débuts très difficiles, avec une gestion critiquée de toutes parts et le lancement d'une action collective en justice. Mais elle touche désormais à sa fin... du moins pour le sud de la France. Après avoir limité ce rappel à une ligne imaginaire située sous Lyon et Clermont-Ferrand l'année dernière, Stellantis va maintenant s'occuper du reste de l'Hexagone et de plusieurs pays du nord de l'Europe, tels que l'Allemagne ou l'Autriche, par exemple.

Un rappel sans immobilisation immédiate

Cette fois, il ne sera cependant pas question

d'un rappel de type "stop drive". Le courrier qui sera envoyé ne demandera pas de cesser de conduire immédiatement. Le risque est jugé moins grand dans ces régions, qui ne sont pas exposées à un climat chaud et humide.

C'est en effet ces conditions météorologiques qui aggravent le vieillissement du nitrure d'ammonium, le composé chimique problématique utilisé par l'équipementier japonais Takata dans ses coussins gonflables.

Dans les cas les plus graves, le gonfleur d'airbag peut aller jusqu'à exploser en projetant à grande vitesse des débris métalliques potentiellement mortels. Les territoires d'outre-mer ont payé un lourd tribut, et le gouvernement a d'ailleurs lancé une campagne de communication pour inciter certains propriétaires à vérifier s'ils ne sont pas concernés sans le savoir. Près d'une

treintaine de marques sont susceptibles d'être touchées par cette interminable affaire. Mais au moins deux accidents, dont un mortel, ont également été recensés dans le sud de la métropole l'an dernier.

Trois vagues successives à venir

Pour le nord de la France, Stellantis a également décidé de procéder de manière plus échelonnée qu'en 2024. Trois vagues successives sont prévues, afin de faire en sorte que les pièces nécessaires soient bien disponibles au moment où les clients seront contactés. La première vague est lancée ce jeudi 23 janvier, sous le code interne NQ3 (au lieu de MK7 en 2024). Elle se limite aux Citroën C3 et DS3 qui ont été fabriquées entre 2008 et 2010. Le choix de privilégier les véhicules les plus anciens a été effectué, car l'âge a tendance à augmenter les risques

d'explosion incontrôlée du gonfleur d'airbag. Pas moins de 98 000 exemplaires sont concernés en Europe, dont 73 000 dans l'Hexagone. La deuxième salve est programmée en mars 2025, pour les véhicules produits entre 2011 et 2013, alors que les véhicules assemblés entre 2014 et 2019 devraient fermer le bal à partir d'avril 2025 et jusqu'au mois de juin environ. Au total, à terme, pas moins de 400 000 C3 et DS3 devraient ainsi avoir été corrigées en France. Les propriétaires concernés devraient être prévenus par courrier recommandé. Mais Citroën et DS proposent aussi un outil en ligne qui permet de savoir si sa voiture est touchée par une campagne de rappel. Pour cela, il suffit de son numéro de série, alias VIN, visible à la lettre E sur la carte grise ou à la base du pare-brise côté conducteur. Un peu de patience, toutefois, car ces informations ne seront pas forcément mises à jour avant plusieurs semaines.

Une durée d'intervention raccourcie

L'intervention prévue en atelier est, elle, logiquement identique à celle qui était effectuée en 2024 dans les départements et les pays du sud. Elle consiste donc à remplacer l'airbag conducteur et celui du passager. Mais les garages n'auront cette fois que 72 minutes pour ce changement, au lieu de 120 minutes l'an dernier. Il est vrai que ce temps pouvait parfois sembler surestimé, d'autant que certains mécaniciens sont désormais bien rompus à cet exercice. Ce nouveau rappel lié à l'affaire Takata devrait ainsi s'avérer beaucoup moins problématique pour les utilisateurs que le précédent. En revanche, il va encore continuer à bien occuper le réseau Citroën et DS pendant une bonne partie de l'année 2025. Surtout que les deux marques poursuivent en parallèle le remplacement de certains airbags sur les Citroën C4, DS4/DS 4 et DS5/DS 5 pour les mêmes raisons.

RAPPEL DACIA JOGGER

Des vis à resserrer pour éviter un risque de perte d'une roue arrière

Depuis son lancement, en 2022, le Dacia Jogger a plutôt été épargné par les rappels. Mais une opération de retour en atelier vient d'être lancée pour resserrer des vis au niveau du train arrière du break baroudeur.

Pour le Dacia Jogger, 2025 s'annonce comme une année importante. Au printemps prochain, le break baroudeur devrait profiter d'une cure de jouvence esthétique. L'Automobile Magazine vous a même fait découvrir ce restylage du grand frère familial de la Sandero en avant-première. Mais en attendant, certains exemplaires en circulation vont déjà bénéficier d'une mise à niveau qui n'avait pas été vraiment prévue par la marque roumaine du groupe Renault. Elle vient en effet de lancer une campagne de rappel pour éviter un risque de dégradation de la tenue de route... voire de perte



d'une roue dans les cas les plus extrêmes d'après la note diffusée sur le site européen Rapex. La faute à un serrage potentiellement insuffisant de 8 petites

vis de fixation des porte-fusées arrière, l'un des composants du train arrière. L'intervention prévue consiste à serrer les vis incriminées au couple de 105 Nm.

Elle prendra environ 35 mn et sera prise en charge par Dacia. Heureusement pour le constructeur, tous les Dacia Jogger ne sont pas concernés. Bien au

contraire. Seuls 1 423 véhicules, fabriqués entre le 11 janvier 2024 et le 14 octobre 2024, devront repasser en atelier dans l'Hexagone. C'est seulement une petite partie de la production du modèle, qui a trouvé pas moins de 21 969 acheteurs en France en 2024 et encore davantage en 2023. Pour savoir si votre exemplaire fait partie du lot, vous pouvez simplement attendre d'être contacté par la marque. Comme le prévoit la procédure en cas de rappel lié à la sécurité, un courrier recommandé doit être envoyé aux propriétaires concernés. Mais vous pourrez aussi vérifier si votre Dacia Jogger doit retourner en atelier grâce à l'outil en ligne mis à votre disposition par le constructeur. Il vous suffira de renseigner le numéro de série, visible à la lettre E de votre carte grise ou à la base de votre pare-brise côté conducteur.

TRUMP DÉRÈGULE LE SECTEUR DE L'IA DÈS SON ARRIVÉE À LA MAISON-BLANCHE

Quelles répercussions ?

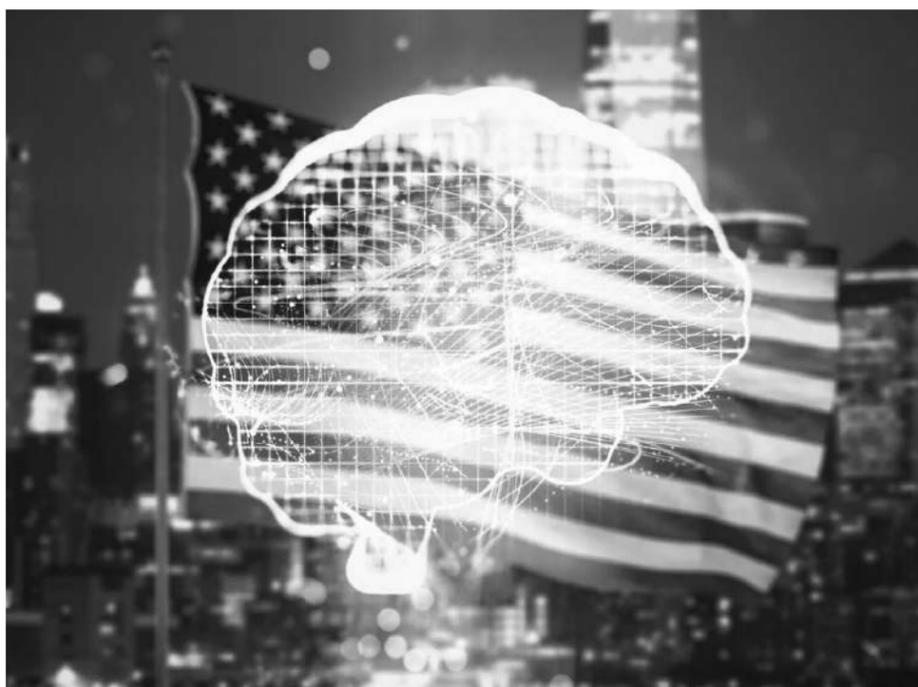
C'est l'un des 80 décrets signés par Donald Trump dès sa prise de poste à la Maison-Blanche. Le président a révoqué une initiative de son prédécesseur visant à prévenir les risques de l'intelligence artificielle.

Signé le 30 octobre 2023 par Joe Biden, ce décret avait pour objectif d'établir des garde-fous pour le développement de l'IA. Il exigeait que les développeurs de systèmes d'intelligence artificielle comme OpenAI ou Google partagent les résultats de leurs tests de sécurité avec le gouvernement américain lorsque leurs modèles présentent des risques pour la sécurité nationale, l'économie, la santé publique ou la sécurité des États-Unis.

Les agences gouvernementales devaient, pour leur part, fixer des normes pour ces tests et prendre en compte les risques chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et de cybersécurité qui y sont liés.

Innovation et liberté d'expression

Il n'en est plus rien. Donald Trump a tenu les promesses de campagne de son parti, qui avait promis d'abroger ce texte, jugé comme un frein pour l'innovation américaine. « Les républicains soutiennent le développement de l'IA dans le respect de la liberté d'expression et de l'épanouissement humain », indiquaient-ils alors. Une allusion évidente au concept de liberté d'expression totale défendu par Elon Musk et promu sur X.com. Sa start-up d'IA, xAI, a d'ailleurs élaboré le modèle Grok dans cette optique : l'IA peut générer des images de personnalités publiques sans que quasiment aucune restriction soit mise en place.



Une approche diamétralement opposée à celle de l'Europe

Cette dérégulation devrait accélérer l'innovation américaine, renforçant l'avantage déjà substantiel des États-Unis sur le reste du monde. De quoi ravir les géants de la tech du pays, bien que de nombreux experts aient alerté sur un développement trop rapide de la technologie. Parmi eux, un certain Elon Musk... En 2023, le mil-

liardaire signait une lettre ouverte dénonçant les risques de l'IA, notamment pour l'emploi et la désinformation. Sans aucune supervision, c'est aux entreprises seules de mitiger ces dangers.

Cette approche s'oppose directement à l'AI Act européen, qui sera appliqué dans sa totalité dès l'année prochaine. À voir comment les fournisseurs s'adapteront, d'autant plus que la majorité des modèles utilisés par les entreprises du Vieux Continent proviennent des États-Unis.

Trump offre un délai de 75 jours supplémentaires à TikTok aux États-Unis...



Le feuilleton TikTok aux États-Unis se poursuit. Dans la foulée de son investiture, Donald Trump a signé un décret octroyant 75 jours supplémentaires à la plateforme pour trouver une solution et éviter l'interdiction. Ces derniers jours ont été hautement mouvementés pour l'application, qui ne veut absolument pas perdre ses 170 millions d'utilisateurs américains. Après que la Cour suprême a maintenu la loi favorisant son interdiction, TikTok a disparu quelques heures dans le pays avant de revenir en ligne, arbo-

rant un message remerciant Donald Trump. En effet, le président a élaboré un plan on ne peut plus insolite pour empêcher le bannissement définitif du réseau social made in China, et il vient de passer à la première étape de son projet avec ce nouveau décret.

Un décret pour empêcher la sanction des entreprises qui proposent de télécharger TikTok

Ce dernier ordonne au procureur général « de ne prendre aucune mesure pour faire ap-

pliquer la loi pendant une période de 75 jours à compter d'aujourd'hui (ndlr : 20 janvier 2025) ». Objectif : permettre à l'administration Trump « de déterminer la marche à suivre appropriée de manière ordonnée ».

Concrètement, cela signifie que les entreprises comme Apple et Google, qui ont l'obligation de retirer TikTok de leurs magasins d'applications respectifs, ne devraient pas être sanctionnées si elles la réintroduisent au cours de cette période. Car jusque-là, elles encouraient des amendes colossales allant jusqu'à 850 milliards de dollars en cas de violation du texte, qui offre une possibilité au gouvernement d'agir même 5 ans après que cette violation s'est produite. De son côté, Donald Trump a expliqué que le décret lui « donnait juste le droit de vendre ou fermer » TikTok.

TikTok, bientôt une coentreprise américaine ?

Lors d'un rassemblement ce di-

manche, le républicain a indiqué vouloir faire des actifs américains de TikTok une coentreprise, détenue à 50 % par son gouvernement. Ce projet devrait se heurter à de nombreux obstacles législatifs, mais s'il est mis en place, il pourrait drastiquement modifier le visage de la plateforme. Dans le même temps, le ministre chinois des Affaires étrangères a ouvert la voie à une possible vente, en déclarant que les entreprises pouvaient prendre leurs propres décisions en matière de vente ou de fusion. C'est un changement de cap flagrant, le pays ayant expliqué par le passé qu'une telle opération n'était pas envisageable.

Pour l'heure, des doutes subsistent quant à la décision des entreprises américaines de respecter le décret. La loi, votée par le Congrès, signée par Joe Biden et validée par la Cour suprême, leur fait courir un risque financier majeur, et il n'est pas certain que le jeu en vaille la chandelle.

1 APPAREIL SUR 4 VENDU ÉTAIT ALIMENTÉ PAR LA TECHNOLOGIE EN 2024

L'essor de l'IA envahit le marché du PC

Les chiffres concernant les ventes de PC en 2024 continuent de tomber, et selon le cabinet d'analyse Counterpoint Research, l'IA a déjà commencé à chambouler le marché.

À l'instar du cabinet Gartner, Counterpoint Research a observé une très légère hausse de la croissance du secteur au cours de l'année dernière. En revanche, la firme se montre bien plus enthousiaste que son homologue concernant les PC pouvant faire tourner l'intelligence artificielle en local. Cela concerne les appareils Apple Silicon, de même que les PC Copilot+ dotés de processeurs Snapdragon X Elite. Les puces Strix Point d'AMD, Lunar Lake d'Intel ainsi que les gammes 3000 et 4000 de NVIDIA sont également prises en compte par Counterpoint.

L'IA pointe le bout de son nez

En 2024, ils représentaient 27 % des ventes totales de PC, soit environ 1 appareil sur 4. C'est un chiffre notable, lorsque l'on sait que plusieurs de ces solutions ont été commercialisées dans le courant de l'année. Et cette croissance devrait encore davantage se matérialiser en 2025. Counterpoint Research s'attend à ce que les PC alimentés à l'IA capturent 60 % du marché cette année. De son côté, Gartner s'attend aussi à ce que ces appareils dominent le secteur prochainement.

Au total, plus de 253 millions de PC ont été livrés en 2024, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 2023. Cette hausse est à saluer, même si elle reste très faible. Le marché du PC a en effet connu une période très difficile, résultant directement d'une baisse conséquente de la demande en période post-pandémique, coupée à l'inflation.

Lenovo en tête

Plus dans le détail, Lenovo est arrivée en tête des livraisons mondiales avec une croissance de 4,6 % d'une année sur l'autre et la vente de 61,8 millions d'unités. Le constructeur chinois est suivi par Dell et HP, qui ont chacun enregistré une croissance nulle ou négative. Apple, en quatrième position, a sauvé son année lors du deuxième semestre. La marque à la pomme a vendu 22,6 millions de MacBook, soit une légère hausse de 1,3 % par rapport à l'année dernière.

Mots fléchés

Assignations Concerne les légumes		Après-midi		Frousse		Tranquilles		Système de freinage		Instrument de cuisine Arrachât les pois		Elle peut être du logis Né dans les colonies
								Ombellifère Chanteuse française				
Cordial		Planche de bois		Inscription		Hume Drame lyrique						
								Atoll Même température moyenne				Apothicaire et astrologue français
Jérusalem dans la bible Astique					Jeune animal ovipare Haussèrent							
					Agence spatiale américaine Religieux					Saint normand Retirés du monde		
Amérindien		Agence spatiale européenne	Petit esprit					Retranchées				
			Département français Empereur russe					Utilisée par les routiers		Après la SDN		Erbium
Pâturage de haute montagne							Cesser le travail					
Tamiser							Consacra Petite sainte					
Bituré	Opposé à l'oil	Cheminées Mortifié						Grande excitation animale Cycle féminin				Poids du contenant
						Ennemi de Jerry Matière à l'école						
Chlore			Oté Relatif au mouton							Terroristes basques		
										Oncle emblématique des Etats-Unis Conspuer		
Terrain plat et uni	Seigneurie Ambitionnez						Héros de Brecht		Fabriques de la bière		Ruthénium Souveraine	
						Renversés						
L'Irlande poétique Période de préparation avant Noël						Coiffures papales						Empereur romain Vieux transports en commun
						Boissons chaudes		Pesant le contenant Cordage marin				
A côté		Choisi	Distinction anglaise	Chiffre						Train de banlieue		
						Personnage légendaire				Marchera		
Le gratin Lapis-lazuli							Archives télévisuelles			Patronyme		
						Avant l'ONU			Sa famille			

Le Brent à plus de 79 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en baisse, mardi, après le discours d'investiture du président américain Donald Trump, durant lequel il a évoqué l'état d'"urgence énergétique" national, qui vise à doper la production d'hydrocarbures des Etats-Unis pour diminuer le coût de l'énergie et lutter contre l'inflation. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 1,36% à 79,06 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, dont c'est le dernier jour de cotation, chutait de 2,22% à 76,15 dollars. L'impact de cette annonce, largement attendue par le marché, n'est cependant que modéré, soulignent les analystes, précisant que les cours du brut étaient déjà partis à la baisse avant ce discours, après avoir atteint ces derniers jours des niveaux conduisant les opérateurs à vendre.



COMITÉ DES POINTS FOCaux DU MAEP

M^{me} Mansouri préside à Johannesburg les travaux de la 9e réunion

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri a présidé à Johannesburg, en République d'Afrique du Sud, les travaux de la 9e réunion du Comité des points focaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette réunion a pour objectif "d'examiner des questions fondamentales liées au renforcement de la gouvernance en Afrique, notamment le plan d'action stratégique du MAEP (2025-2028), la durabilité financière et le renforcement des capacités des institutions de gouvernance sur le continent", précise la même source. Elle s'inscrit également "dans le cadre de la préparation du 34e sommet du Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du MAEP, qui sera tenue sous la présidence périodique de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lequel vise à renforcer la transparence et la reddition de comptes et à assurer la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et de son deuxième plan décennal de mise en œuvre (STYIP)", conclut le communiqué.

MILA

Près de 120.800 hectares emblavés en céréales

Une superficie totale de 120.774 hectares a été emblavée en céréales dans la wilaya de Mila au titre de la saison agricole 2024-2025, a indiqué la direction locale des Services agricoles (DSA). Cette surface représente 98 % des objectifs tracés pour cette saison, à savoir une surface totale de 123.584 hectares, a précisé, à l'APS, le chef du service de régulation de la production et soutien technique à cette direction. Pas moins de 68.743 hectares ont été emblavés en blé dur, 25.370 hectares en blé tendre, 23.300 hectares en orge, 3.268 hectares en avoine et 93 hectares en triticales, a ajouté le responsable, qui a souligné que la DSA œuvre à élargir la superficie consacrée au triticales au regard de son importance comme fourrage à haut rendement à l'hectare. La superficie emblavée à ce jour équivaut à celle emblavée la saison précédente, qui avait permis une récolte de 2,238 millions de quintaux de céréales, dont 1,5 millions livrés, selon la même source. L'opération de semences se poursuit encore dans les zones montagneuses de la wilaya à production tardive de sorte à permettre d'atteindre les objectifs tracés, a-t-on expliqué. Pour assurer la réussite de la campagne labours-semences, tous les intrants de la filière ont été fournis avec notamment la vente par la Coopérative de céréales et légumes secs de 136.000 quintaux de semences, 65.000 quintaux de fertilisants de profondeur et 34.000 quintaux de fertilisants de couverture.

SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT LE CHEF DES FORCES DE LA DÉFENSE POPULAIRES OUGANDAÏSES

Promouvoir le partenariat entre les deux armées

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a reçu, mardi au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Muhoozi Kainerugaba, Chef des Forces de la Défense Populaires Ougandaïses, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Ont pris part à cette rencontre "le Secrétaire général du MDN, les Commandants de Forces, les Chefs de Départements et des Directeurs centraux de l'Etat-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation ougandaïse", ajoute le communiqué. Lors de cette rencontre, les deux parties "ont examiné les opportunités de coopération militaire bilatérale, ainsi que les voies et moyens de consolidation de la coordination sur les questions d'intérêt commun".

Ils ont également évoqué "les défis sécuritaires que traversent le monde, en général, et le continent africain, en particulier et échangé les points de vue sur les différentes questions d'actualité". A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a, tout d'abord, "souhaité la bienvenue au responsable ougandaïse et s'est félicité du niveau atteint par les relations bilatérales entre l'Algérie et

l'Ouganda durant ces dernières années". "Tout d'abord, je suis heureux de vous accueillir, ainsi que la délégation qui vous accompagne, au siège de l'Etat-major de l'ANP, à l'occasion de cette visite qui constitue une opportunité pour promouvoir notre coopération militaire bilatérale, au mieux des intérêts mutuels de nos deux peuples amis", a relevé le Général d'Armée Saïd Chanegriha. "En cette occasion, je me félicite du niveau atteint par les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Ouganda, durant ces dernières années, qui s'est matérialisé par la densité des échanges de visites entre les deux pays", a-t-il souligné.

"Dans ce cadre, la visite officielle effectuée par Monsieur le président de la République d'Ouganda, Monsieur Yoweri Museveni en Algérie, en mars 2023, à l'invitation de son frère, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a donné un fort élan et une réelle dynamique au processus des relations de coopération entre les deux pays, particulièrement dans le domaine du renforcement de leur engagement commun en faveur des questions africaines et de l'instauration de la paix, de la sécurité et du développement à travers tout le continent", a-t-il mentionné. Le Général d'Armée a souligné également "l'entière disposition de l'ANP à aller de l'avant sur la voie

du développement de la coopération militaire, en concrétisation de la vision stratégique des dirigeants des deux pays". "Au sein de l'ANP, nous tenons à concrétiser la vision stratégique des dirigeants des deux pays, visant à promouvoir le partenariat entre nos armées respectives, et ce, à travers l'instauration d'une dynamique efficace dans le domaine de la coopération militaire et la mise en place des mécanismes adéquats pour ce faire", a-t-il affirmé.

"Enfin, je tiens à vous réitérer notre entière disposition pour aller de l'avant sur la voie du développement de la coopération militaire entre nos institutions respectives, au mieux des intérêts de nos deux pays", a-t-il ajouté. De son côté, le Général d'Armée Muhoozi Kainerugaba a salué "la qualité de l'accueil qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation", de même qu'il a exprimé "sa satisfaction de la forte volonté affichée par la partie algérienne pour renforcer les relations de coopération et les concertations entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun, à même de contribuer à la sécurité et à la stabilité dans le continent africain". Au terme de cette rencontre, le Chef des Forces de la Défense Populaires Ougandaïses "a procédé à la signature du livre d'or de l'Etat-major de l'ANP avant que les deux parties n'échangent des présents symboliques", conclut le communiqué.

PROTECTION ET LA PROMOTION DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

La ministre de la Solidarité présente un texte de loi au Conseil de la nation

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présenté, mardi au Conseil de la nation, le texte de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques visant à renforcer les dispositions de prise en charge et de protection de cette catégorie.

Lors de l'exposé présenté en séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, Mme Mouloudji a souligné que ce texte de loi "repose sur le principe de l'insertion socio-professionnelle et

économique" de cette catégorie et vise "à renforcer sa protection et sa prise en charge dans le cadre d'une approche globale". "Il renforce aussi les principes et règles relatives à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques et garantit les aspects liés à la prévention du handicap et au renforcement des services sanitaires et sociaux", en sus de "la garantie de mécanismes et de moyens adéquats pour encourager la recherche scientifique en matière de diagnostic précoce et de prévention des handicaps". Le texte en question prévoit aussi la création d'un Conseil national dédié aux personnes aux besoins spécifiques qui fera office d'une

instance consultative "assurant les missions de présentation d'études, de propositions et de recommandations en matière de protection de cette frange sociale".

Dans son rapport préliminaire, la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la nation a salué les procédures prévues dans ce texte de loi et l'importance des dispositions et procédures qu'il renferme, lesquelles contribuent au renforcement de la protection et de la promotion des personnes aux besoins spécifiques. Le projet de loi a été adopté à l'Assemblée populaire nationale (APN), le 23 décembre dernier.